

25-28  
Avril 1980

66<sup>e</sup>  
CONGRES  
**UNEF**

Reims  
Maison régionale des sports

**Revue de Presse**

Déclarations  
de  
SAUNIER  
SAITÉ

Mme Saunier-Seitlé aux « étudiants libéraux »

### Le soleil se lève enfin

De notre envoyé spécial

Brest. — A l'occasion de son premier anniversaire, le Collectif des étudiants libéraux de Franco (CELFF, proche des Jeunes Giscardiens) a réuni, du 1<sup>er</sup> au 3 septembre à Brest, près de cent cinquante délégués nationaux représentant surtout des universités de droit, de sciences économiques et de médecine. Ce forum a permis aux adhérents d'acquiescer, selon les responsables, « une formation aux techniques du syndicalisme étudiant et aux problèmes universitaires ».

Mme Alice Saunier-Seitlé, ministre des universités, est venue, lundi 3 septembre, encourager ces jeunes libéraux qui veulent « construire l'Université de demain, c'est-à-dire l'Université du dialogue et de la qualité ».

Assis derrière un petit bureau, un garçon et une fille, âgés d'une vingtaine d'années, débattent du rôle d'un syndicat étudiant. « Trop mou, vous n'êtes pas dans une réunion mondaine », intervient le responsable de ce groupe d'étudiants libéraux qui s'initie à l'expression orale.

« Vous êtes devant un amph, poursuit l'animateur, vous devez répondre à votre adversaire et convaincre les étudiants présents. On change les rôles, toi tu joues le militant UNEF et toi celui du CELFF. » Et le jeu simulation reprend. Sous l'œil attentif de leurs amis, les deux jeunes gens s'efforcent de trouver des arguments. « Les présidents d'université, nommés par le ministre vous financent », lance la jeune fille, qui joue l'adhérente de l'UNEF. Dans la salle personne ne relève l'apostrophe. L'animateur, un peu excédé, arrête le jeu et explique que les présidents d'université sont élus.

Les responsables du CELFF veulent former rapidement leurs futurs cadres pour devenir vite « un syndicat libéral puissant, efficace et cohérent », objectif du CELFF pour l'année 1979-1980. Mais avec ces garçons et filles, dont beaucoup étaient encore lycéens à la dernière rentrée, le travail est long et parfois difficile.

L'UNEF (ex-Renouveau, car pour le CELFF l'UNEF-Unité syndicale n'existe pas), auteur de tous les maux, est le point de mire. On ne parle que de ce syndicat au cours du forum. « La vieille UNEF, d'un siècle d'âge, qui a vu ses voix et ses sièges s'effondrer cette année », que l'on envie et dont la puissance passée fait encore rêver.

Créé depuis un an, le CELFF, qui revendique deux mille cinq cents adhérents, est très fier d'avoir obtenu 4,67 % des voix

aux élections aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) (le Monde du 5 février 1979).

Mme Alice Saunier-Seitlé, qui « attendait beaucoup » de ce syndical, a été largement récompensée et a remercié les étudiants du CELFF. Très à l'aise devant son auditoire, le ministre se montra lyrique pour expliquer la « joie » qu'elle a éprouvée en apprenant les résultats des élections aux CROUS : « Après deux ans de désert, c'était pour moi le soleil qui se levait. » Au CELFF, qui a « stoppé la montée du communisme et fait reculer l'UNEF », Mme Saunier-Seitlé ne saurait rien refuser. C'est pourquoi, répondant à Patrick Gérard, responsable national du CELFF, qui lui demandait de développer l'information, le ministre a promis que les renseignements destinés aux étudiants seraient mieux diffusés « par l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions), par la presse régionale, par les syndicats comme le CELFF ou comme celui des professeurs libéraux ».

Au passage, le ministre donne un conseil : « A côté de ceux d'obédience communiste, qui intoxiquent le milieu par l'Humanité et les feuilles syndicales », le CELFF devrait faire un bulletin. Et elle promet de lui donner toutes les informations et les statistiques en sa possession... qu'elle refuse aux journalistes spécialisés.

Que ne ferait pas le ministre pour « ses chers amis du CELFF » sans l'aide de qui elle « n'aurait pas pu apporter toutes les réformes à l'université ? » M. Eugène Brest, député du Finistère (U.D.F.), l'avait expliqué samedi aux participants au forum : « Les choses commencent à bouger dans les universités car on a un homme à la tête du ministère. »

SERGE BOLLOCH.

# Alice Saunier-Seïté :

## « 1200 chargés de recherches en 1983 »

Q. - Au mois de septembre dernier, sur votre proposition, le gouvernement a décidé une nouvelle organisation du C.N.R.S. Vous avez souhaité remplacer l'ancien conseil d'administration de 28 membres par un conseil de 15 membres. Ce conseil à majorité scientifique devait avoir de réels pouvoirs d'orientation et de contrôle scientifique, administratif et budgétaire ? Qu'en est-il aujourd'hui de ce conseil ?

A. S.-S. - Les décrets réorganisant le C.N.R.S. ont, en effet, été publiés le 10 septembre dernier. Dès le 26 septembre, le Conseil des ministres arrêtait la composition du nouveau conseil.

Le président, M. Charles-Georges Thibault, avait été nommé dès le 18 septembre. Votre journal s'était d'ailleurs fait l'écho des travaux et recherches de ce biologiste de l'Institut national de la recherche agronomique. Son rôle est essentiel puisque l'ancienne direction bicéphale a été supprimée et remplacée par une direction générale exécutive.

La première séance a eu lieu le 14 novembre dernier. Il a alors décidé de siéger en 1980 non pas trois fois, mais à sept reprises dont plusieurs séances d'une journée entière. Le conseil souhaite, en effet, connaître en profondeur le fonctionnement de l'établissement, définir une politique générale et des critères d'efficacité de la recherche et me proposer des directeurs scientifiques de la plus haute compétence. Ce sont ces directeurs scientifiques qui, rappelez-vous, forment le comité de direction qui assiste la direction générale.

Dès sa première séance, le conseil a défini les vrais problèmes qui se posent à la recherche scientifique. Il veut, en particulier, comparer les critères d'évaluation, d'orientation et d'efficacité de la recherche en France et dans les pays étrangers.

Q. - Qu'en est-il de la réforme financière du C.N.R.S. ?

A. S.-S. - Les textes d'application nécessaires à la nouvelle organisation du C.N.R.S. ont été publiés.

Il s'agit tout d'abord d'un arrêté interministériel du 11 décembre dernier fixant les nouvelles modalités du contrôle financier. Il introduit des modalités plus souples et le principe général du contrôle financier *a posteriori*. L'arrêté relatif au nouveau comité national à équipement a été publié

Cet ensemble de décisions était nécessaire à une réorganisation interne du fonctionnement de l'administration du C.N.R.S.

Q. - Pouvez-vous nous parler de cette réorganisation du fonctionnement de l'administration du C.N.R.S. ?

A. S.-S. - Le C.N.R.S. est un organisme qui a grandi très vite. C'est aujourd'hui le plus grand organisme de recherche du

monde avec ses huit mille chercheurs, ses treize mille ingénieurs, techniciens et administratifs et ses mille quatre cents formations de recherche. Ses structures administratives et financières étaient devenues trop lourdes.

La réforme a pour principe une déconcentration financière par des ordonnateurs secondaires et une réorganisation complète de l'administration centrale.

Sur le premier point, le conseil d'administration du 14 novembre 1979 a donné son accord à l'instauration de plusieurs ordonnateurs secondaires en province, à titre expérimental et, si, comme il est permis de le croire, l'opération est concluante, elle sera totalement étendue.

Sur le second point, le conseil d'administration a approuvé une première réorganisation de l'administration centrale, qui tend à réduire le nombre de directions en créant, notamment, deux principales directions opérationnelles (affaires budgétaires, personnel et affaires sociales) et diminue l'importance des autres services.

Cependant, une deuxième étape rapide est nécessaire, d'une part pour organiser le fonctionnement du service intermédiaire qui a fait l'objet des critiques les plus importantes des corps de contrôle et d'autre part pour éviter des structures faisant double emploi telle l'administration déléguée pour l'administration centrale.

Ces problèmes seront d'ailleurs évoqués à nouveau lors de la prochaine réunion du conseil le 9 mars.

Q. - Et la carrière des chercheurs ?

A. S.-S. - Le gouvernement m'a autorisée à proposer au Parlement un ensemble de mesures qui amélioreront le déroulement de carrière des chercheurs du C.N.R.S. Quarante pour cent des attachés de recherche accéderont au grade de chargé de recherche grâce à des transforma-

en aura 1 200 d'ici à 1983 dont plus de 300 dès 1980.

Des chargés de recherche plus nombreux seront nommés maîtres de recherches. Les charges de recherche bénéficieront d'un échelonnement indiciaire plus ouvert comparable à ceux de leurs collègues maîtres assistants des universités.

Les projets de budget du ministère des Universités prévoient pour les cinq prochaines années plus de 240 créations d'emploi de chercheurs tous les ans afin de renouveler les équipes.

Semblables aux mesures qui ont débloqué les carrières des enseignants du ministère des Universités, celles-ci modifieront profondément les carrières des chercheurs du C.N.R.S.

## Préparer les jeunes à la compétition

affirme Alice Saunier-Seïté

Évoquant la compétition internationale à laquelle la France se trouve confrontée, Alice Saunier-Seïté, ministre aux Universités, écrit notamment dans « Prospective hebdo » :

« Dans la compétition internationale, la France occupe une place enviable mais le monde change, il change très vite et rien n'est acquis.

La France constitue une usine de transformation puissante, mais elle risque demain de se trouver prise en tenaille entre les pays en voie de développement et les pays hautement développés.

Pour se maintenir dans le peloton de tête des pays avancés, notre pays doit se doter des moyens nécessaires pour répondre aux grands défis modernes, miser sur son travail et sur sa haute technicité, c'est-à-dire, d'abord, sur la formation des hommes.

Dans cette compétition, les laboratoires scientifiques jouent le rôle d'unités de reconnaissance et d'observation pour concevoir « ce qui n'est pas encore » et susciter de nouveaux secteurs d'activité.

Mais la pensée créatrice doit être servie par un véritable « corps de bataille » qui intègre le savoir-faire dans un contexte de compétition mondiale.

Car, s'il demeure essentiel de former une élite scientifique, celle-ci ne suffit plus : au concept d'élite, définie comme une catégorie sociale, se substitue désormais celui d'élite internationale qui résulte d'un savoir-faire collectif à l'intérieur d'un même « métier », dans la tradition du « compagnonnage ».

Ainsi s'élargit le concept de métier traditionnel jusqu'au métier moderne, enrichi des nouveaux apports de la science technologique.

Pour atteindre cet objectif, la formation de la jeunesse représente le premier impératif, l'option primordiale sur le succès dans la compétition mondiale. La valorisation de notre gisement national de matière grise passe par la formation d'une élite élargie à tous les métiers et à tous les niveaux.

On ne peut plus désormais se contenter de disposer d'un corps d'encadrement d'élite. A tous les niveaux, il faut que les « ouvriers » français - dirigeants, techniciens, artisans... - soient parmi les meilleurs dans le monde.

C'est pourquoi aujourd'hui les problèmes de formation doivent être pensés en termes d'objectif, et non plus dans un cadre étroit et corporatiste.

U. Figaro  
05/2/80

Figaro  
21/80

25 OCT. 1979

Alice Saunier-Séité :

CD

# Les diplômes bradés, c'est terminé...

**S**ALLE comble l'autre soir, au Grand Hôtel à Paris, pour les Carrels Universitaires qui avaient organisé une conférence-débat sur le thème : « L'avenir des universités françaises ». Près d'un millier de personnes - recteurs, professeurs d'universités, étudiants, industriels, etc., - étaient venus écouter Alice Saunier-Séité, ministre des Universités.

Michel Prigent, président des Carrels (qui ont permis la renaissance des courants libéraux chez les intellectuels, au sein des enseignements supérieurs) a souligné avec vigueur que « l'université, parallèlement à sa double mission culturelle et professionnelle, doit également jouer un rôle intellectuel et moral ». C'est, a-t-il précisé, « la condition nécessaire de la confiance de la jeunesse dans l'avenir de la démocratie ».

Mme Saunier-Séité, pour sa part, a prononcé un plaidoyer en faveur du développement de l'enseignement et de la recherche universitaires : « elle est la nécessaire adaptation de la France au monde moderne ».

L'Université a-t-elle déclaré « ne suit pas le développement culturel et économique, elle le précède. Mieux, elle le suscite ».

Le ministre, fonde beaucoup d'espoir sur le développement de nouveaux secteurs scientifiques comme l'énergie, l'informatique et la biotechnologie grâce auxquels notre pays devrait « affirmer sa présence, conserver son niveau de vie et sa place dans le monde ».

Alice Saunier-Séité s'est également adressée « aux esprits inquiets des dangers possibles de certaines découvertes » pour leur dire que « la science apporte des moyens de contrôle et de surveillance à la mesure des bondissements de la technologie » et les invite à « comprendre les enseignements d'audace et de courage de l'histoire ».

Interrogé sur les procédures de sélection utilisées par certaines universités, le ministre n'a pas ménagé ses mots : « L'ère des diplômes bradés est terminée, la compétition sera de plus en plus forte ».

# Mme Saunier-Séité fait l'éloge de la recherche universitaire

« L'avenir des universités françaises », tel était le sujet (ambitieux) d'une conférence-débat donnée par Mme Alice Saunier-Séité, le 23 octobre. Le ministre a parlé devant un parterre d'enseignants appartenant aux Cercles universitaires, ces groupes de réflexion d'obédience libérale, fondés en mars 1977. Elle a surtout axé ses propos sur le développement de la science et de la recherche au sein des universités.

Après avoir dit qu'il était nécessaire pour la France de s'adapter au monde moderne, elle a précisé que « les enseignements supérieurs et la recherche universitaire sont la clé de cette adaptation ». Pour Mme Saunier-Séité, il faut que l'université « précède », voire « suscite » le développement culturel et économique : « Le temps est fini des imprécations passées sur l'inefficacité des universités. Elles (ces dernières), revivent dans le dialogue avec le siècle et ce dialogue ne peut avoir d'autre thème que la science... »

Le ministre a qualifié la science de « grand projet de société ». Elle a ensuite estimé que « l'opinion publique doit comprendre le sens de cette option fondamentale - et - doit admettre cet investissement à terme au détriment, sans doute, d'investissements sociaux plus immédiats mais sans lendemain ».

[Hormis des accords scientifiques quelque peu dépassés, les propos du ministre ne sont pas sans fondement. La France doit innover et faire preuve de courage si elle veut sortir de la crise. Reste à savoir si ce courage se mesure au sacrifice de dépenses sociales et si la recherche française est prête à assurer les objectifs qu'on lui assigne. Enfin, on ce qui concerne l'opinion publique, l'influence est suffisamment sur les universités lorsqu'on remplace les conférences de presse de rentrée par des discours au sein d'organismes amis ?]

A. F.

UNIVERSITÉS

## L'élitisme érigé en doctrine

### Mme Saunier-Séité renforce la sélection par l'argent

« L'Université n'est pas l'Armée du Salut. Elle sera élitiste ou ne sera pas ! Les étudiants et les enseignants qui commencent l'année universitaire, doivent être sans illusion. Leur ministre leur a déclaré la guerre. »

En deux longues interview publiées par le Journal du Dimanche et le Figaro Dimanche, Mme Saunier-Séité définit ce qu'elle entend par « une Université adaptée aux réalités économiques ».

Pour les jeunes, ce sera la sélection à outrance : « Le bachelier doit savoir qu'une fois son bac en poche, le plus dur n'est pas passé. » Pour les enseignants ce sera l'épuration : « On a trop recruté (...). On a donné des postes à des gens qui n'ont pas les qualités suffisantes (...). Tout le monde ne sera pas titulaire. »

Pour le reste le ministre donne libre cours à sa haine de tout ce qui peut s'apparenter à la démocratie, à la libre confrontation des idées.

L'autonomie des universités ? « Cela conduit au népotisme quand ce n'est pas à la médiocrité. » Les centres expérimentaux ? Les formations nouvelles ? « Ce sont des endroits où les diplômes se ramassent dans le caniveau... »

Mme Saunier-Séité, ne se contente pas de manier l'invective. Durant l'été, elle s'est assurée le contrôle étroit des recrutements et des carrières des universitaires. Elle a notablement amélioré le système de la sélection par l'argent des étudiants.

Aujourd'hui, elle se félicite bruyamment des premiers résultats obtenus : « Nous observons une baisse des inscriptions dans les formations de lettres et sciences humaines. Une baisse pour la médecine (...). »

Au niveau des concours (CAPES agrégation) « nous revenons à une situation normale... » « Celle de 1965 » ! Mme le ministre est satisfaite du « grand bond en arrière » de formation supérieure : « l'Université change enfin ! »

Cela ne l'empêche pas d'affirmer serinement « que la démocratisation du supérieur se poursuit. » Ce qu'il ne précise pas, c'est que le nombre d'enfants d'ouvriers entrant à l'Université a chuté de 11 à 9 %, en cinq ans. Mais Mme Saunier-Séité ne s'en passe des contradictions. D'un côté, elle regrette le manque d'agrégés, la faiblesse du niveau scientifique de l'enseignement. De l'autre, elle ne trouve pas de mots assez forts pour qualifier ces « professeurs qui ont trop de préférence scientifique ».

Elle n'hésite pas à vanter les mérites de la formation technologique cour mais elle multiplie les attaques contre les maîtres des sciences et techniques (M.T.S.), et la majorité des diplômés d'I.U.T. (Institut universitaire de technologie) ne sont toujours pas reconnus par les conventions collectives.

Ces deux interviews où étale mépris profond que Mme Saunier-Séité porte aux universitaires, trouva source dans le combat farouche qu'elle mène contre le développement culturel et scientifique, notamment contre les sciences humaines, coupables de former les jeunes esprits à sens critique.

# Alice Saunier-Seité, ministre des Universités L'AURORE

## LES NOUVEAUX ÉTUDIANTS REFUSENT DE SUIVRE LES SIRÈNES MARXISTES 17 NOV. 1979

**L**a rentrée universitaire s'achève, avec le démarrage des cours les plus tardifs, réservés aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle. Si l'on excepte les quelques manifestations de principe — ou de routine — des syndicats enseignants de gauche, la machine semble tourner rond. Le calme est d'autant plus remarquable que, sous l'impulsion du ministre des Universités, nos enseignements supérieurs viennent d'absorber plusieurs réformes importantes : études médicales, CNRS, mais aussi refonte du statut et de la carrière des enseignants.

Bref, on a l'impression que l'Université française est descendue de sa tour d'ivoire, a renoncé à ses humeurs frondeuses pour franchir un nouveau pas vers l'ouverture sur le monde extérieur, retrouver sa qualité pédagogique d'autan, et aborder ses problèmes sous un angle plus réaliste.

Pourquoi ? Les mentalités ont-elles vraiment évolué ? Où en sont nos enseignements supérieurs ? Quelle va être, cette année, la politique universitaire du gouvernement ? Mme Alice Saunier-Seité nous répond dans une interview exclusive à « L'Aurore ».

**L'AURORE.** — L'ère des réformes est-elle achevée dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

**ALICE SAUNIER-SEITÉ.** — Les enseignements supérieurs sont une entreprise complexe, diverse et très sophistiquée dont les structures et les hommes doivent prévoir et préparer les mutations du monde et, bien entendu, s'y adapter. L'accélération du progrès scientifique, technique et social et la compétition internationale de plus en plus large et dure exigent des révisions fréquentes des structures de l'entreprise pour maintenir (et si possible accroître) son efficacité. Le « temps des réformes » ne sera donc jamais terminé si la France veut rester un pays qui compte dans le monde.

Cela ne signifie heureusement pas que l'ampleur et la cadence des réformes des onze années qui viennent de s'écouler seront maintenues. Elles étaient imposées par trois séries de causes :

1. L'immobilisme corporatiste des universités qui a conduit la France au dualisme entre les sciences théoriques universitaires et les sciences technologiques des écoles d'ingénieurs et des entreprises.

2. L'explosion des effectifs universitaires depuis la démocratisation du second degré, vers 1960. Les établissements, les enseignants, les chercheurs, les étudiants sont 4 ou 5 fois plus nombreux aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Une entreprise qui croît si fort et si vite ne tient plus dans ses anciennes structures et exige de nouvelles règles de fonctionnement.

3. Jamais sans doute les mutations du monde n'ont été aussi profondes et généralisées. La situation relative de la France s'en trouve modi-

fiée. Dorénavant les enseignements supérieurs représentent pour elle l'entreprise clé de son avenir, son gisement d'or gris. C'est pourquoi une attention plus grande est apportée à leur bon fonctionnement. C'est pourquoi aussi la V<sup>e</sup> République a tant investi dans les enseignements supérieurs, pour les formations comme pour la recherche fondamentale.

Depuis quatre ans je m'efforce d'accélérer cette adaptation pour faire face aux défis de la nouvelle situation mondiale :

1. Mise en place de nouvelles formations personnalisées et actualisation des programmes des IUT et des écoles ;

2. Organisation de la recherche par la création de la Mission de recherche, en 1976 et de l'Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique (AUDIST) en 1978 ; par la réorganisation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en octobre 1979 et maintenant celle des Diplômes d'études approfondies, qui sera prête pour la rentrée 1980 ;

3. Simplification des statuts des personnels, garantie de la clarté et de la qualité de leur recrutement et du déroulement de leur carrière.

### Trois problèmes essentiels

Je ne cite que l'essentiel. J'espère, en 1980, être en mesure de résoudre trois problèmes essentiels :

1. L'aide sociale aux étudiants pour laquelle le directeur national des œuvres universitaires prépare un projet ;

2. L'information des étudiants qui a fait l'objet d'une étude du directeur des enseignements supérieurs.

3. La mise en place d'un plan de recrutement de jeunes enseignants pour assurer

**L'AURORE.** — Le profil de l'étudiant moyen a-t-il évolué depuis 1968 ?

**ALICE SAUNIER-SEITÉ.** — Les étudiants de 1979 diffèrent totalement des utopistes irresponsables de 1968 qui ont dégradé de nombreuses universités, matériellement et intellectuellement. Depuis quatre ans, les nouveaux bacheliers manifestent leur volonté de se former à une science ou à une profession et respectent les institutions qui les accueillent.

Les effectifs des IUT sont passés de 37.000 à 52.000 étudiants ; ceux de certaines écoles d'ingénieurs, qui ne faisaient pas le plein, s'accroissent nettement ; les formations de second cycle professionnalisées (qui n'étaient qu'une trentaine et n'accueillaient que 226 étudiants) connaissent un succès considérable depuis l'application de la réforme du second cycle en 1978. Elles accueillent cette année 14.250 étudiants. Les sciences pures progressent aussi tandis que les Lettres et Sciences humaines reviennent à leur juste proportion depuis qu'elles ne sont plus le refuge de l'utopie, de l'indécision et de l'irresponsabilité. Cette année, les entrées des nouveaux bacheliers dans les IUT égale les entrées dans les premiers cycles de Lettres et Sciences humaines.

Depuis la rentrée d'octobre 1976 les étudiants, motivés par leurs études et soucieux de bien préparer leur avenir professionnel, refusent de suivre les sirènes marxistes qui tentent vainement de les exploiter comme une masse de manœuvres. Après des grèves de 1976, les étudiants ont compris qu'ils avaient été manipulés à des fins contraires à leur intérêt et à l'intérêt de l'Université.

L'intérêt (et le devoir) des étudiants, c'est de profiter au maximum de la chance de s'instruire dans des établissements scientifiques que la Nation construit, équipe et entretient pour eux à grands frais. Les nouveaux étudiants comprennent cette chance dans un monde où les diplômes consacrant des formations de haut niveau sont le meilleur passeport pour l'emploi et pour la réussite personnelle. C'est pourquoi, en 1976, j'ai exigé que le temps perdu soit rattrapé pendant les vacances. J'ai refusé de brader les diplômes comme ce fut le cas trop souvent depuis 1973.

**L'AURORE.** — Les statistiques orientent une meilleure orientation basée sur une meilleure information des étudiants. Vos efforts ont donc été payants, jusqu'où comptez-vous aller dans le domaine de l'information ?

**ALICE SAUNIER-SEITÉ.** — Cette meilleure orientation tient à tout ce qui a été

pour actualiser les programmes des I.U.T. et des écoles d'ingénieurs et pour er des licences et des maîtrises professionnalisées.

Parallèlement, nous avons fait un sérieux effort d'information avec les directeurs d'I.U.T. et les présidents de conseil d'administration d'I.U.T. Les universités sont informées sur les nouveaux diplômés débouchant sur de nouvelles carrières. Car la liberté de choix accordée aux étudiants exige qu'ils connaissent les formations, leur débouchés et les perspectives d'avenir.

Cet effort d'information indissociable de la volonté d'ouverture de l'université sur les réalités du monde, sera poursuivi. La structure d'information du Ministère des Universités sera renforcée. Le directeur des enseignements supérieurs étudie actuellement ce problème difficile.

### L'égalité des chances

**L'AURORE.** — L'égalité des chances existe-t-elle au niveau des enseignements supérieurs ?

**ALICE SAUNIER-SEITÉ.** — Parmi les nouveaux bacheliers, le pourcentage de ceux qui poursuivent des études supérieures est le même, quelle que soit l'origine sociale. C'est dans l'enseignement secondaire qu'il s'opère la sélection. Au niveau du baccalauréat, l'orientation est déjà largement dessinée.

Dans les formations à recrutement sélectif (où les statistiques sont fiables, parce que tous les inscrits sont des étudiants en formation initiale et effectivement présents pour préparer sérieusement un diplôme), le nombre de fils et filles d'ouvriers atteint 25 p. cent dans l'IUT et 18 p. cent dans les écoles d'ingénieurs.

Dans l'enseignement supérieur, l'étudiant peut déterminer son choix en fonction de deux critères : ses aptitudes et motivations personnelles et les débouchés pour chaque formation.

Le système des aides et des bourses permet de renforcer une égalité des chances basée sur la valeur et le travail. Ainsi les bourses augmentent au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> octobre 1980, le plafond des ressources pris en considération pour leur attribution sera réévalué. Et je souligne que le système de l'aide aux étudiants fait l'objet d'une étude approfondie du directeur national des œuvres universitaires.



Les étudiants en médecine de Paris et de province ont défilé hier de la faculté des Saint-Pères à l'Assemblée nationale

Grassat

MEDECINE

## Mobilisation réussie contre la réforme des études médicales

Plus de 7 000 manifestants ont défilé à Paris pour demander son retrait immédiat

Un cortège de plus de sept mille étudiants en médecine a défilé hier dans Paris, de la faculté des Saints-Pères à l'Assemblée nationale. Quelques-uns étaient « montés » de la province, de Lille, de Grenoble, de Dijon... Mais la plupart venaient des centres hospitaliers parisiens en grève: Necker, la Pitié-Salpêtrière, Cochin, Kremlin-Bicêtre, etc. En tête du défilé, une banderole de la coordination des étudiants demandant « le retrait immédiat du projet Veil » (voir le Matin du 2 avril) annonçait clairement l'objectif de cette manifestation qui témoignait d'une très forte mobilisation.

LES slogans et les banderoles dans leur majorité reprenaient ce thème: « La santé est malade, la réforme va l'achever... » « Non à la réforme Veil... » « Simone, la réforme si tu savais où on se la met... » Voilà ce qu'on pouvait entendre ou lire. Avec, parfois, quelques variations sur l'Ordre des médecins: « Le Conseil de l'Ordre établi pie... » « Dissolution du Conseil de l'Ordre », « En médecine comme partout, plus de grand patron... », ou bien, « Sur la nécessité d'une autre formation pour une autre médecine »; « Si nous sommes mal formés vous serez mal soignés... » Mais toujours on en revenait à la revendication première, ravivée même par la pluie: « Le temps est pourri, la réforme aussi »...

bourg, Montpellier, etc. Demain, se tiendra à Paris un rassemblement des élus de l'UNEF (ex-Renouveau) en médecine. Mais la manifestation a également démontré une forte présence des autres mouvements (UNEF-Unité syndicale) et Mouvement d'action syndicale (MAS) alors que de très nombreux étudiants portaient un badge, revendiquant leur état d'« étudiant non syndiqué ». Un millier d'étudiants s'étaient déjà rassemblés hier matin dans le plus grand amphithéâtre de la faculté des Saints-Pères, pour discuter de ce projet de réforme des études médicales qui doit être présenté au Parlement, d'ici la fin du mois. « Cette réforme est dictée par le déficit de la Sécurité sociale, elle n'est fondée sur aucune étude des besoins de la population »: des impératifs économiques de Raymond Barre, les étu-

santé? Quel est le rôle du médecin dans notre type de société? » Ils réclament la nationalisation des laboratoires pharmaceutiques, la dissolution de l'Ordre des médecins, une réforme des études médicales intégrée à une politique globale de la santé. Un représentant du SNE-Sup était venu apporter le soutien total de son syndicat. Sur l'estrade, le professeur Claude Got, conseiller technique au ministère de la Santé, a tenté d'expliquer les objectifs du projet de réforme. Sans succès.

En province également, des

20 (6)

# Forte opposition à la réforme Veil

## L'U.N.E.F. appelle à la grève le 3 avril contre l'aggravation de la sélection en médecine

Le mouvement des étudiants en médecine contre le projet Veil de réforme des études médicales qui prévoit d'accroître considérablement la sélection continue de s'étendre tant à Paris qu'en province.

Le texte du projet de ce qui s'annonce comme une loi cadre est toujours tenu secret. Il devrait être déposé à l'Assemblée nationale dans le courant du mois d'avril. C'est pour cela que l'U.N.E.F., avec le soutien du syndicat C.G.T. des personnels de la santé et du S.N.E.Sup., appelle à une journée nationale d'action pour le 3 avril. Une manifestation devrait avoir lieu devant le Parlement à Paris et en province devant les rectorats.

Le 4 avril, le syndicat étudiant organise une rencontre de tous ses élus en médecine. A l'issue de cette réunion, les revendications des étudiants seront portées aux groupes parlementaires.

Au centre hospitalo-universitaire de Cochin, de même qu'aux centres de la Pitié-Salpêtrière et de Necker, les étudiants en grève des cours et des stages ont bloqué les caisses de leur hôpital, entraînant ainsi la gratuité des consultations.

Durant la semaine, plusieurs manifestations ont eu lieu. A Paris, un millier d'élèves infirmières et étudiants ont défilé, mercredi, jusqu'au siège de l'Assistance publique, avenue Victoria. Les futures infirmières exigeaient le paiement des travaux qu'elles effectuent.

La veille, ils étaient deux mille à Toulouse, à l'appel de l'U.N.E.F. Toutes filières confondues, ils exigeaient le retrait de la réforme Veil et l'augmentation du nombre de postes aux concours de l'agrégation et du C.A.P.E.S. (Certificat d'aptitude

professionnelle à l'enseignement dans le secondaire).

Dans l'après-midi, l'U.N.E.F. rassemblait près d'un millier d'étudiants en médecine dans un débat où les projets gouvernementaux d'aggravation de la sélection et de médecine au rabais étaient condamnés.

Enfin, hier à Besançon, cinq cents étudiants (plus du tiers de la Faculté de médecine), défilaient dans le centre-ville.

L'heure 3113

### LA CONTESTATION DU PROJET DE RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES SE DÉVELOPPE

#### L'UNEF appelle à la grève nationale

Le mouvement de contestation du projet de réforme des études médicales continue de s'amplifier dans les facultés de médecine, à Paris et en province. Ainsi, l'UNEF (ex-Renouveau) lance-t-elle un appel à une grève nationale des étudiants en médecine pour le 3 avril. Elle appelle, en outre, à des manifestations devant l'Assemblée nationale à Paris et devant les rectorats en province et organise, le 4 avril, une rencontre nationale des étudiants en médecine à Paris à l'issue de laquelle il est prévu de transmettre les revendications des étudiants aux groupes parlementaires.

Le projet de réforme, qui doit être discuté lors de la session parlementaire de printemps aggraver, estime l'UNEF, une sélection déjà très dure; abaissera le niveau de formation des généralistes et créera une médecine plus élitiste encore.

A Strasbourg, nous indiquons notre correspondant, une trentaine d'étudiants en médecine ont occupé, mercredi 28 mars, les locaux du conseil départemental de l'Ordre des médecins pour protester contre le projet. A Dijon, plus de trois cents étudiants ont manifesté et se sont rassemblés devant le rectorat pour dénoncer la réforme projetée. Les étudiants de Besançon et de plusieurs autres facultés de province mènent une action analogue. A Paris, une centaine d'étudiants en grève de l'Hôpital Saint-Louis ont

Etudiants en médecine :

agitation persistante

Agitation savamment orchestrée dans de nombreux centres hospitaliers universitaires, autour de la réforme des études médicales dont le contenu exact n'est pourtant pas encore connu, ni arrêté définitivement. Il semble que des mouvements de grève ou de protestation touchent des étudiants de Cochin, la Salpêtrière, Necker, le Kremlin-Bicêtre et Lariboisière en région parisienne, et commencent à se développer en province, notamment à Toulouse, Besançon, Angers et Tours.

L'Union nationale des étudiants de France (ex-tendance Renouveau, proche du PC), vient d'ailleurs de lancer un mot d'ordre de « grève générale des étudiants en médecine » pour le 3 avril, dans l'espoir sans doute de contaminer les CIU encore sages.

auteur 29/3

DIVERS

# L'A.G.E.L.-U.N.E.F. : Solidarité contre la sélection et le démantèlement

le Progrès (7)  
2 AVRIL 1978

Du 25 au 28 avril à Censier, l'U.N.E.F. doit tenir son congrès annuel. L'A.G.E.L.-U.N.E.F. a tenu son sien pour préparer cette rencontre nationale. Quelques grands thèmes. Les étudiants tiennent plus que jamais à participer : ils ne veulent pas que leurs conditions de vie et d'études, de plus en plus difficiles, soient décidées sans eux, éventuellement contre eux. Ils ne veulent pas qu'on leur divise et qu'on renforce l'individualisme, l'esprit de compétition, la sélection et le démantèlement. Ils veulent réanimer les campus, relancer la vie associative, les débats, les rencontres, la vie culturelle. Ils veulent cesser d'être les marginaux, les exclus : renouer avec la cité.

Quelques points forts : les programmes, le contenu des cours, les réformes, les examens, les stages, les conditions matérielles (logements, transports, bourses). Dans les conseils — universités, œuvres universitaires — ils veulent qu'on les consulte et qu'on les entende. Ils veulent une réelle représentativité, une réelle efficacité. Ils veulent qu'on prenne en compte ce qu'ils sont : non plus des mineurs, mais des étudiants travailleurs, une nouvelle catégorie sociale, avec tous les problèmes et tous les droits que cela comporte (1).

Un point sur lequel le congrès a particulièrement insisté : l'aggravation de la sélection. Selon l'A.G.E.L. « elle s'est accrue depuis 5 ans, notamment

pour les étudiantes. Elle est avant tout sociale. L'accroissement important des effectifs depuis les années 60 a été stoppé en 75. Depuis, on n'assiste qu'à une légère progression d'ailleurs très inégale (en particulier au préjudice des disciplines scientifiques). La sélection s'opère dès le Bac. avec une part grandissante pour la litière C au préjudice de la litière D. Les enfants des catégories les plus modestes, notamment les salariés agricoles et les employés, sont de moins en moins nombreux tandis que, dans le même temps, les bourses ne cessent de se réduire ».

L'A.G.E.L. estime donc qu'il n'a jamais été plus nécessaire de développer une solidarité entre les étudiants dans une prise en charge des problèmes de tous les jours et la recherche d'actions unitaires. L'U.N.E.F. s'efforcera de mettre en place des structures qui rassemblent le maximum d'étudiants et leur permettent d'exprimer ce qu'ils pensent, ce qu'ils vivent, ce qu'ils veulent. Le syndicat se propose, dans ce but, de créer des commissions de travail sur la vie associative, les transports, les programmes.

## Les manifestations se poursuivent

Dans l'immédiat, la mobilisation se réalise, comme on le sait, sur deux fronts : pour les étudiants étrangers et pour les centres de formation à l'éducation physique et sportive.

Les quelque 400 étudiants de l'U.E.R.E.P.S. de la Doua occupent leurs locaux depuis une dizaine de jours et vivent en autogestion : entretien, bibliothèque, standard, intendance. Seuls les cours de 1<sup>re</sup> année et de 4<sup>e</sup> année sont assurés.

Plusieurs actions — manifestations dans le centre de Lyon, tenue d'une coordination nationale, escalade de la tour du Crédit Lyonnais...

— ont eu lieu pour informer le grand public sur les conséquences de l'annonce de plusieurs fermetures de centres de formations (notamment celui de Nice) et l'absence de créations de postes. Ces actions appelaient la participation des parents, des enseignants (le S.N.E.P. a rappelé hier au cours d'une conférence de presse, les risques d'une asphyxie de l'enseignement de l'E.P.S.) et des autres syndicats. Une réunion intersyndicale est prévue ce mercredi à 18 heures. Le même jour une manifestation est projetée à Saint-Etienne, à l'entrée du stade.

Pendant les vacances de Pâques des rassemblements auront lieu à Grenoble, en solidarité avec les étudiants étrangers, et à Nice avec les étudiants d'E.P.S. A la rentrée, un débatra des projets de réforme du recrutement et du concours de sortie (C.A.P.E.P.S.).

Quant aux actions en faveur des étudiants étrangers qui ont boycotté l'examen de français préalable à l'inscription dans les universités françaises, elles se poursuivent, avec l'appui de l'association des étudiants en E.P.S., sous l'impulsion d'une coordination de 4 comités de

lutte. Hier matin à 9 heures une manifestation a eu lieu devant le tribunal administratif qui avait à juger du cas d'un étudiant tunisien dont la carte de séjour n'avait pas été renouvelée (la décision du tribunal a été reportée). Quelque 300 à 400 manifestants se sont rendus ensuite au rectorat où une délégation a été reçue (non sans quelques incidents entre l'A.G.E.L.-U.N.E.F. et l'U.G.E.L.-U.N.E.F. de tendance trinitysto).

La délégation souhaitait que les étudiants étrangers qui n'avaient pas subi l'examen de français, puissent s'inscrire quand même dans une université. Le recteur s'est retranché derrière Paris qui, dans cette affaire, a seul pouvoir de décision. La coordination et les syndicats ont rappelé qu'ils réclamaient l'abrogation de cet examen et de la commission nationale qui tranche ainsi que l'annulation de la loi Bonnet qui réglemente en le réduisant le droit des étrangers. D'autres actions se préparent.

Paul Gravillon

(1) 40% des étudiants doivent travailler pour payer leur études. 75% pendant les vacances.

## LYON : un congrès dans la lutte

### Manifestation hier au rectorat l'AGEL-UNEF fait un premier bilan et donne ses perspectives

Retour d'une manifestation et entre deux assemblées générales les responsables de l'Association Générale des Etudiants de Lyon (UNEF) ont rendu compte hier à la presse des travaux de leur congrès tenu le week-end dernier. Un bilan des actions depuis la rentrée, un point de la situation du syndicat, des axes pour les mois à venir et l'état des actions en cours : tels ont été les principaux thèmes de ce congrès.

L'AGEL a participé à toutes les luttes qui ont mobilisé les étudiants en France depuis septembre : élections universitaires (une progression de 2000 voix et du taux de participation), contre l'amendement Rufenacht, et actuellement l'action pour les étudiants étrangers et celle des étudiants d'EPS. L'organisation s'est renforcée et a amélioré son action et les services qu'elle rend aux étudiants. Malgré cet acquis les militants de l'AGEL se fixent des objectifs ambitieux dans la ligne des textes élaborés pour le prochain congrès national de l'UNEF. Le but à atteindre est de faire participer le maximum d'étudiants à la vie du syndicat, à l'élaboration des revendications et plus généralement à tous les aspects de la vie à l'université. Les étudiants ne veulent plus subir mais

plus solidaires d'une discipline à l'autre, d'une université à l'autre, décidés à ne rien laisser passer qui soit un obstacle à leurs études. Des structures plus souples telles que commissions et groupes d'études devraient permettre à l'AGEL-UNEF d'atteindre ce but.

Du côté de l'UER d'Education Physique les étudiants en lutte poursuivent leur mouvement avec le double objectif de créer un front uni (étudiants, parents, profs, directeurs) en liaison avec le SNEP.

Par ailleurs hier à 9 h a eu lieu une manifestation qui, à l'appel du Comité de lutte des étudiants étrangers et de l'AGEL-UNEF a conduit 3 à 400 étudiants du tribunal administratif au Rectorat. Hier en effet un étudiant tunisien contestait devant le tribunal administratif la mesure d'expulsi-

## Consier : l'UNEF HUMA avec les 22 Mars étudiants étrangers

Depuis mardi, les étudiants du centre Consier, à Paris, sont en lutte contre les décrets racistes Bonnet-Stoléru qui tendent à empêcher les étudiants étrangers de poursuivre des études normalement.

L'UNEF a contacté le MRAP pour fournir un avocat au Tunisien arrêté mardi devant le centre Consier, et a fait signer une pétition qui doit être portée aux ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Universités, par des délégués élus.

Hier soir, le conseil d'université de Paris III a rappelé son opposition à ces mesures discriminatoires et a souligné que tous les étudiants français et étrangers qui le désiraient pourraient s'inscrire à Paris III, comme les



# UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE

## Pique-nique pour un «restau U»

Hier, à l'initiative de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F. plus de 300 étudiants ont pique-niqué place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Etienne, pour sensibiliser l'opinion universitaire dans le secteur Tréfilerie qui regroupe les facultés de droit, sciences économiques et lettres.

Rappelons brièvement les faits. La mairie de Saint-Etienne, à qui le centre des œuvres universitaires avait confié la gestion du restaurant uni-

versitaire de la rue Baulier, a refusé cette année de l'ouvrir car, selon elle, sa vétusté était loin de donner toutes les garanties de sécurité.

D'autre part des crédits ont bien été débloqués pour des travaux de rénovation, mais ceux-ci n'ont pas encore été entrepris.

Enfin, depuis 1974, date à laquelle M. Soisson, alors secrétaire d'Etat aux Universités avait promis la construction d'un nouveau restaurant, aucun crédit n'a été débloqué.

La section de Saint-Etienne de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F. est décidée d'aller jusqu'au bout pour l'obtention de ces crédits et depuis un mois mènent des actions dans ce sens dont nous avons largement fait écho.

### Le préfet refuse une entrevue

C'est donc plus de 300 étudiants à l'appel de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F. qui se sont rassemblés place de l'Hôtel-de-Ville à 12 heures pour un pique-nique.

Soutenus par le S.N.E.-Sup, le S.G.E.N.-C.F.D.T., le personnel C.G.T. des facultés, la municipalité et le C.L.O.U.S., les étudiants se sont rendus

vers une heure en cortège à la préfecture où une délégation conduite par M. Michel Le Brot, secrétaire national de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F., et M. Denis Dubien, président de la section de Saint-Etienne, a demandé à être reçu par M. Badault, préfet de la Loire, qui a refusé tout entretien.

A deux heures trente, après la dispersion de la manifestation, la même délégation s'est de nouveau présentée à la préfecture pour demander une nouvelle fois une entrevue avec le préfet; celle-ci a essuyé un nouveau refus.

Si la déception était évidente chez les responsables de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F., ils ne sont pas pour autant découragés. Pour le secrétaire national, « la lutte continue »

### et Mme Alice Saunier-Saint doit céder et autoriser la construction d'un nouveau restaurant à Saint-Etienne »

Le problème est bloqué pour l'instant mais la direction nationale de l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F. doit rencontrer le 22 octobre M. Imbart, directeur du centre national des œuvres universitaires au cours de la commission « restaurant universitaire ». « Un premier pas qui sera, nous l'espérons, le prélude à une solution positive pour les étudiants » précise M. Michel Le Brot.

# Manifestation étudiante à Nancy

R.L. 28/03/80

## Examen annulé • Le président Bonnefont bousculé

UN EXAMEN DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Cet examen est organisé à l'initiative des recteurs ce contre quoi s'élève le comité de défense des étudiants étrangers de Nancy soutenu par le S.N.E.-Sup, le S.G.E.N.-C.F.D.T. et l'AGEN-UNEF.

UNE MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS ET DE MEMBRES DU SYNDICAT enseignant, hostiles à l'apparition du décret Humbert, est sollicitée hier à la faculté des lettres de Nancy par une bousculade générale au cours de laquelle le professeur Bonnefont, président de l'université de Nancy II a été molesté.

À l'heure de l'appel, une centaine de manifestants s'étaient rassemblés pour empêcher le déroulement des épreuves. À la suite de diverses perturbations, il semble qu'un groupe non contrôlé d'étudiants se soit introduit à l'intérieur de la salle

En début d'après-midi, le personnel procédait à l'appel des étudiants étrangers désireux s'inscrire à l'université de Nancy. En effet, selon un décret Humbert, ceux-ci doivent satisfaire préalablement à

d'examen, entraînant peu après la prise d'assaut par l'ensemble des manifestants.

C'est lors de ce rush que le président Bonnefont a été bousculé tandis que les sujets d'épreuve étaient dispersés par les fenêtres de la faculté. Bien entendu, l'examen a été annulé. À la suite de ces incidents, une assemblée générale des étudiants des universités de Nancy I et II a décidé un mouvement de grève générale pour mercredi 2 avril prochain. Son objectif est l'abrogation du décret Humbert.

*monde 25 mars*

# ÉDUCATION

## Les résidents des cités universitaires élaboreront une « charte » de leurs droits et libertés

De notre correspondant

Poitiers. — Le douzième congrès national de la Fédération des résidences universitaires de France (FRUP), proche du parti communiste, s'est achevé dimanche 23 mars, à l'université de Poitiers, sous la présidence de M. Daniel Moillier-Sabet.

Cent délégués, représentant les neuf mille sept cent cinquante adhérents, ont parlé des droits et des libertés des résidents, de la vie associative, du cadre de vie et de l'animation des cités universitaires. Au cours des débats, le président a demandé aux participants d'élaborer une charte, qui serait le statut de l'étudiant en résidence universitaire, et aussi de constituer un « dossier noir » des libertés en cité universitaire. Ces actions devaient permettre une information des résidents, de la

consacré à cette vaste campagne d'information.

« Ce qui nous inquiète », a déclaré le président de la FRUP, « c'est la sélection de fait qui s'opère à l'université. Nos adhérents appartiennent à des familles modestes et supportent de plus en plus mal les hausses successives, d'autant plus que les bourses sont peu nombreuses et faibles. »

Les résidents en cité universitaire voudraient aussi qu'un effort soit entrepris pour qu'ils ne soient plus isolés du reste de la cité. Ils souhaitent enfin que les résidences deviennent mixtes, comme c'est le cas dans quelques villes de France, et se déclarent prêts « à prendre en charge leur destin ». « Au cours de ces dernières années quelques gains ont été acquis, reconnaît M. Moillier-Sabet, mais la marche en avant ne doit pas s'arrêter là. »

# AMENDEMENT RUFFENAC

9

## APPEL INTERSYNDICAL

Le projet de modification de la loi d'orientation que l'assemblée nationale a adopté à la sauvette dans la nuit du 10 au 11 décembre 1979 dispose que les présidents d'université et les directeurs d'UER seront élus par et parmi les seuls professeurs et maîtres de conférences titulaires membres des conseils correspondants. Il écarte ainsi de la décision la grande masse des enseignants, et l'ensemble des personnels de la recherche, les techniciens et administratifs, les étudiants, les personnalités extérieures membres des conseils (syndicalistes, professionnels ou autres).

Ce coup de force contre la démocratie s'ajoute à une longue suite de mesures scandaleuses qui, du quorum étudiant aux décrets réformant le CNRS et les carrières universitaires visent à aggraver les conditions de vie, de travail, de carrière et d'emploi de tous les personnels et des étudiants, à vider l'autonomie des universités de tout contenu démocratique, à renforcer le contrôle du gouvernement sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en utilisant les féodalités les plus réactionnaires et les plus mandarinales, et à réduire la résistance que les forces intéressées au bon fonctionnement du service public d'enseignement supérieur et de recherche, opposent à la politique d'austérité et de redéploiement malthusien mise en œuvre par les gouvernements de M. Giscard d'Estaing.

Il suscite l'indignation de toute la communauté universitaire.

Les syndicats signataires appellent tous les personnels de l'enseignement supérieur, de la recherche, les étudiants à intervenir immédiatement pour mettre en échec cette opération : information, démarches auprès des parlementaires dans les circonscriptions, télégrammes aux députés et sénateurs, motions des instances universitaires.

Ils appellent leurs sections et leurs organisations à faire du MARDI 18 DÉCEMBRE une grande journée de protestation de toutes les catégories de personnels et des étudiants, en prenant en commun dans tous les établissements les décisions d'action nécessaires : cessation des activités, meetings, manifestations, initiatives des instances universitaires, etc...

Dans la région parisienne, ils appellent notamment les personnels et les étudiants de tous les établissements à envoyer ce jour-là des délégations massives au Sénat dès 15 heures.

Pour appuyer les délégations qui se rendront au Sénat à partir de 15 heures, les organisations signataires appellent les personnels et les étudiants à un rassemblement de la région parisienne à 15 heures devant le Théâtre de l'Odéon, place de l'Odéon.

Il est possible de faire rejeter le texte Seguin-Rufenacht-Saunier-Séité.

Organisations signataires

SNESup (FEN), SNCS (FEN), SNAU (FEN), SNB (FEN), SNEP (FEN), SNPCEN (FEN),

SNPESB (CGT), SNTRS (CGT),

SGEN (CFDT),

UNEF.

## UN REcul REGRETTABLE

Le Premier ministre a retiré, mardi soir un projet destiné à dépolitiser l'élection des présidents d'universités. Déjà adopté par l'Assemblée nationale, ce texte avait de bonnes chances d'être ratifié par les sénateurs. On comprend mal la décision de Malignon. Cette affaire, à coup sûr, doit laisser un goût de cendres dans la bouche d'Allice Saunier-Séité, qui avait soutenu à fond la ré-



Alice  
20/12

Plus rien ne s'oppose à ce que les amis de MM. Mitterrand et Marchais s'emparent l'an prochain

## Présidents d'universités : satisfaction des opposants

Le parti socialiste « se félicite de la forte mobilisation constatée à Paris et en province contre la proposition de loi Seguin-Rufenacht, qui a obligé le gouvernement à retirer ce texte de l'ordre du jour du Sénat ». Dans un communiqué, le P.S. estime que « l'union réalisée sur le terrain pour sauvegarder les libertés universitaires montre la voie à suivre pour mettre en échec l'ensemble de la politique de régression universitaire de Mme Saunier-Séité ».

De son côté, l'U.N.E.F. (ex-Renouveau) déclare que ce retrait de la proposition de loi « constitue un camouflet au ministre de l'anti-démocratie » et « une victoire de la mobilisation étudiante ».

# Nouveaux appels à la grève lundi

Le SGEN (CFDT), les syndicats de la Recherche et du personnel se joignent au SNESup et à l'UNEF.

Lundi, les universités françaises sont appelées à observer une grève nationale pour s'opposer au texte gouvernemental qui enlèverait aux assistants et aux représentants des étudiants le droit de participer à l'élection des présidents d'université.

Le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) sont à l'origine de cette grève. Ils ont été rejoints par le SGEN, les syndicats de la Recherche et du personnel. Ce sera donc un grand mouvement pour la démocratie à l'Université.

L'amendement que la droite a fait adopter à l'Assemblée nationale qui prévoit d'interdire aux représentants des étudiants, des assistants et des personnels, de participer à la désignation des présidents d'université, suscite de nombreuses protestations de la part de nombreux présidents et d'instances universitaires.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) lui-même a considéré qu'il s'agissait d'une grave atteinte portée contre la loi d'orientation. Par 40 voix contre 32 ils ont estimé qu'un débat devrait être organisé.

Les syndicats de la Recherche, ceux des personnels non enseignants et le SGEN se sont joints au mot d'ordre de grève nationale lancé par le SNESup et l'UNEF, pour lundi 17 décembre.

Mardi 18, date à laquelle le texte vient en discussion au Sénat, manifestations et délégations sont prévues dans toute la France. A Paris, les organisations syndicales appellent les

universitaires et les étudiants à se rassembler à 15 heures sur les marches du théâtre de l'Odéon avant de se rendre en délégation au Sénat.

A l'initiative de professeurs communistes, d'Orsay et de Montpellier, des pétitions ont été lancées parmi les professeurs et les maîtres de conférences pour dénoncer « les graves atteintes à la vie démocratique de l'Université ».

Plusieurs villes universitaires connaissent déjà des mouvements de grève, notamment à Rennes et Saint-Etienne.

A Aix-Marseille I, Brest, Grenoble, Limoges, Lille... les organisations syndicales et les cellules du P.C.F., vont organiser des manifestations le mardi 18 décembre.

La rapidité de la riposte et son ampleur ont fait qu'un premier recul a déjà été obtenu. Alors que le gouvernement demandait la procédure d'urgence pour le vote du texte par le Sénat, la commission sénatoriale des Affaires culturelles s'est déclarée

Une manifestation destinée à protester contre « les atteintes aux libertés et à l'autonomie des universités » aura lieu le même jour, à 15 heures, à Paris. Elle est organisée par une intersyndicale comprenant les syndicats d'enseignants SNE-Sup. et SGEN, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.), ainsi que des syndicats de personnels administratifs et techniques et les étudiants de l'UNEF (ex-Renouveau). Dans les universités de Nancy-II et de Saint-Etienne, des intersyndicats appellent aussi à la grève, lundi et mardi.

Lors de conseils d'université qui se sont tenus depuis le vote de l'amendement Rufenacht, des motions ont été adoptées pour demander aux députés de revenir sur leur vote. A Paris-I, une telle motion a été votée, jeudi 13 décembre, par 34 voix contre 0 et 2 abstentions. M. Jacques Chirac, maire de Paris, était présent à cette réunion au titre de a per-

« surprise par les conditions très particulières du vote d'un amendement qui, en transformant radicalement les conditions d'éligibilité et d'élection des présidents mettait en cause un des principes fondamentaux de la loi d'orientation de 1968 ».

En conséquence tous les commissaires moins un se sont prononcés pour le report de toute discussion sur ce sujet à la session de printemps de 1980.

Le président de la commission a été chargé de poser la question préalable lors du débat de mardi.

OGBA LAMRANI

## Aurore 22-23 mars 80

### Ressusciter l'amendement Rufenacht ?

Les travaux des Cercles contribueront peut-être à faire sortir des « oubliettes » le fameux « amendement Rufenacht », un texte qui vise à modifier l'élection des présidents d'universités, véritable clé de voûte de la loi d'orientation.

Les présidents, hauts fonctionnaires, aux pouvoirs étendus - ils sont notamment responsables du maintien de l'ordre - sont actuellement désignés par l'ensemble des membres de leur conseil d'université, c'est-à-dire les représentants de collèges aussi différents que celui des professeurs, des maîtres-assistants, des assistants, des étudiants, et des personnels administratifs et de service.

En pratique, dans bien des cas, compte tenu de la désaffection de nombreux électeurs pour ce type de scrutin, ce sont des « intersyndicales » politisées, regroupant des minorités agissantes, qui ont le pouvoir de faire et défaire les présidents, et par conséquent

L'amendement Rufenacht adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 10 au 11 décembre, visait à assainir le système en stipulant que les présidents seraient désormais élus par les représentants de leurs pairs, les enseignants de rang magistral (l'article d'Annie Kriegel de nos éditions du 17 décembre). Toutes les organisations gauches, hostiles à cette mesure qui risquait de leur priver à terme, du levier de commande de nombreux établissements supérieurs, avaient aussitôt déclenché une campagne de manifestations et de grèves - d'ailleurs relativement peu suivies - grand renfort d'articles de presse.

Appuyé par le ministre des Universités, l'amendement Rufenacht avait de bonnes chances d'être approuvé par les sénateurs. Mais le 18 décembre, le gouvernement plus précisément, semblait l'Hôtel Malignon - retirait

Les remous provoqués par la modification de la loi d'orientation

Colonna 16 dec 79  
LE SGEN APPELLE A SON TOUR A LA GRÈVE DANS LES UNIVERSITÉS

Après le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), qui demande à ses adhérents de ne pas assurer leurs cours lundi 17 décembre, pour protester contre l'amendement voté à l'Assemblée nationale et modifiant le mode d'élection des présidents d'université (le Monde du 13 décembre), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN - C.F.D.T.) appelle, lui, à deux jours de grève, les 17 et 18 décembre. C'est en effet le mardi 18 que le Sénat doit pro-

6 Février - 14 Dec.

(M)

# Universités : le Sénat refuse de modifier la loi d'orientation

## Le SNESup et l'UNEF ex-Renouveau lancent un appel à une grève nationale de l'enseignement supérieur

La modification de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, décidée à l'Assemblée nationale, continue de susciter une forte émotion. Le SNE-Sup et l'UNEF (ex-Renouveau) lancent un mot d'ordre de grève nationale pour lundi prochain. Les sénateurs, de leur côté, qui doivent examiner le texte en question mardi prochain, pourraient refuser de se prononcer dans l'immédiat : la commission des affaires culturelles demandera le report du débat après plus ample réflexion.

**D**EPUIS mardi matin, quand le monde universitaire, de l'étudiant au président d'université, a appris que la loi d'orientation de 1968 avait été modifiée à l'occasion d'un vote nocturne de l'Assemblée nationale, les protestations n'ont cessé de s'accumuler. Un grand nombre d'universitaires ont jugé que réduire le collège électoral des présidents d'université aux seuls professeurs portait un coup fatal à la « participation ». Il s'agit, souligne par exemple le Parti socialiste, d'un « retour en arrière et d'une atteinte grave aux libertés universitaires ». Il n'est pas jusqu'aux jeunes démocrates-sociaux qui ne se soient élevés contre cette « mesure grave ». Dans le camp syndical, on se prépare à réagir. Déjà, le SNE-Sup et l'UNEF ont décidé d'appeler à une grève nationale, dans tous les établissements, lundi prochain.

Les sénateurs, eux, doivent examiner le texte adopté par l'Assemblée nationale mardi après-midi. Mais l'importance du sujet les fait hésiter. La commission des affaires culturelles du Sénat, présidée par le socialiste Léon Eeckhoutte, s'est réunie hier matin. Après avoir entendu le ministre des Universités, Alice Saunier-Séité, la commission, à l'unanimité moins une voix, a décidé de demander mardi prochain aux sénateurs de repousser la discussion du texte à la session de printemps après une étude en commis-

sion, qui se ferait « dans le cadre d'un examen d'ensemble de la loi d'orientation ».

Sur le fond, les sénateurs de la commission ne se sont pas montrés hostiles à la proposition de loi initiale du député RPR Philippe Seguin qui établissait la rééligibilité des présidents d'université. Mais ils ont jugé que les amendements introduits par le député RPR du Havre, Antoine Rufenacht, et qui scellent la mort de la participation, « mettaient en cause un des principes fondamentaux de la

loi d'orientation de 1968 ». En conséquence, la commission a souligné qu'il « était contraire à toute bonne méthode législative et à toute sagesse de se prononcer sur un texte qui réglait à la hâte un problème dont toutes les implications et conséquences ne pouvaient être évaluées en quelques jours ».

Les sénateurs veulent ainsi gagner du temps. Mais, sur le plan strictement juridique, le problème n'est pas réglé pour autant. Si les sénateurs, mardi, ne discutent pas le texte, on se trouvera dans une situation analogue à celle qui résulterait de l'adoption d'une « question préalable ». Dans ce cas, le texte peut revenir devant l'Assemblée nationale, qui peut l'adopter et le renvoyer, une seconde fois, au Sénat. Tout dépendra, la semaine prochaine, de la vo-

lonté du gouvernement — et de Matignon — de faire adopter absolument ces dispositions. Reste aussi à savoir comment se comporterait cette fois l'Assemblée nationale qui ne s'est pas encore remise de la façon dont s'est déroulé le scrutin, lundi dernier, sur les amendements Rufenacht. Le vote, effectué par une dizaine de députés présents mais qui engageait tous les élus par le système des délégations, a ainsi fait approuver par Edgar Faure une mesure qui dénaturait ce qu'il avait lui-même bâti en 1968. En dehors de cet aspect cocasse des choses, la méthode a choqué, jusque dans les rangs de la majorité. Claude Labbé, président du groupe RPR, a déjà prévenu : « En seconde lecture, mon groupe se prononcera contre ces dispositions ».

Dominique Burg

### EDUCATION

## Le réveil des universités

la Croix 18 dec.

### ● Une manifestation à Paris contre le démantèlement de la loi d'orientation

Une manifestation d'enseignants, d'étudiants et de personnels de l'enseignement supérieur doit avoir lieu ce mardi 18 décembre après-midi à Paris, au quartier Latin. Destinée à protester contre « les atteintes aux libertés et à l'autonomie des universités », et notamment contre la proposition de loi modifiant le mode d'élection des présidents d'université, elle est le fruit de contacts inter-syndicaux FEN-CGT-CFDT.

Qu'ils appartiennent au SNE-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur), au SGEN (Syndicat général de l'Education nationale), à l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, ex-Renouveau) ou à des syndicats de chercheurs, d'administratifs et d'agents techniques, ils ont donc décidé de descendre dans la rue. Ils ont aussi décidé de faire grève durant quarante-huit heures. Cela n'était pas arrivé depuis 1976, année qui a vu une forte opposition à la mise en place de la réforme du second cycle.

Cette réforme tentait de « professionnaliser » les universités. Si ses modalités ne plaisaient pas aux enseignants,

critiques. Que va-t-il advenir avec la modification de la loi d'orientation, qui ne semble pas pouvoir être justifiée ? Tout dépend de la mobilisation des étudiants. Avec eux, on ne sait jamais. Le gouvernement a pour lui le fait qu'on est en fin de trimestre et à l'approche des vacances d'hiver, que le monde étudiant est morose et tout occupé à préparer sa vie active.

Hormis cela, le gouvernement court un gros risque. Car, en soutenant l'amendement Rufenacht, que l'Assemblée nationale a voté dans la nuit du 10 au 11 décembre, Alice Saunier-Séité s'est attaquée à un symbole.

tion de loi destinée à rendre renouvelable le mandat des présidents d'université, l'amendement d'Antoine Rufenacht (RPR) vise à exclure de la participation universitaire les étudiants et les assistants. Certes, le député du Havre ne formule pas les choses de la sorte. Mais cela revient au même, puisqu'il a prévu que les présidents d'université seront désormais élus par leurs seuls pairs : professeurs titulaires et maîtres de conférence.

A n'en pas douter, le grand principe de la loi d'orientation se trouve entamé. Ce grand principe est un acquis de 1968. Il associe professeurs, assistants et étudiants à la marche des universités. Il contribue à rendre, dans ces dernières, le climat plus fluide, moins conflictuel.

Bien sûr, le système ne fonctionne pas à la perfection. Les étudiants votent peu pour leurs présidents (rappelons quand même que les règles du scrutin les défavorisent) et la politisation gagne le corps professoral. Mais on n'aide pas la participation en l'étouffant. Le Sénat le sait-il ?

Humanité  
19 dec  
2)

# Succès des grèves et des manifestations

Le gouvernement retire son texte de l'ordre du jour au Parlement

Importante victoire hier des grévistes et des manifestants des universités : le gouvernement a dû se résoudre au retrait de l'ordre du jour de cette session parlementaire de son texte excluant les étudiants et les assistants du collège électoral des présidents d'université.

Il s'agit là d'un recul sérieux imposé au pouvoir par l'action des enseignants, des étudiants et des personnels de l'enseignement supérieur qui, hier, se sont retrouvés à plus de 5.000 dans une manifestation organisée par leurs syndicats, (1), de la place de l'Odéon à l'Assemblée nationale. Depuis le début de cette offensive antidémocratique conduite par Mme Saunier-Séité, les parlementaires communistes n'ont cessé d'intervenir pour le rejet du projet. Le danger est momentanément écarté. Il reste à obtenir qu'il soit définitif.

A 15 heures, sur les marches du théâtre de l'Odéon, les premiers caliquots étaient dressés très rapidement, la place se remplissait. Et malgré la pluie, les roulements de tambour et mots d'ordre repris en cœur par la foule indiquaient que la manifestation serait « chaude ».

Peu avant le départ du cortège, où l'on notait la présence de nombreux présidents d'établissements et celle de personnalités scientifiques, des délégations se sont rendues au Sénat.

Beaucoup de centres universitaires, aussi bien à Paris qu'en province, ont fermé leurs portes au signe de protestation contre la remise en cause de l'un des acquis principaux des luttes de Mai 1968. Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris du PCF, membre du Comité central, conduisait une importante délégation qui apportait le soutien des communistes aux luttes des universitaires (2).

A Lille, Nancy, Brest, Marseille, Limoges, Poitiers... d'importants défilés ont également eu lieu qui ont rassemblé plusieurs milliers de participants.

« Saunier veut tout normaliser. Nous voulons décider ! » « Alice, nous ne marcherons pas au pas de tels décrets... » Si le ministre des Universités avait encore des doutes quant à la combativité des étudiants et des enseignants, la voilà renseignée...

Faisant suite à la très large grève de lundi, la journée d'hier prouve que l'immense majorité des membres de l'Université n'est pas prête à laisser supprimer sans réagir les droits des étudiants et des assistants dans les conseils.

En effet, l'amendement Rufenacht (député RPR), que la droite a fait adopter à l'Assemblée nationale, prévoit d'interdire aux représentants de ces derniers et à ceux du personnel dans les conseils de participer à l'élection des présidents.

Mme Saunier-Séité ne cache pas son objectif : dans un interview au « Quotidien de Paris », elle affirme qu'il faut en revenir à la situation « d'avant 1968 », où « les présidents étaient forts et incontestés ». Pour cela, il faut éliminer les « mauvais présidents, mal élus et démocratiques ». Avec sa

pas d'accord avec une politique qui aggrave la sélection sociale et asphyxie les secteurs d'étude jugés non rentables...

La volonté du pouvoir est de mettre à la tête des universités de véritables « préfets » qui appliquent avec zèle ses consignes.

Quitte pour cela à réintroduire dans l'enseignement supérieur les pratiques du « mandarinat » et le « clientélisme ». Danger qui n'est pas à négliger, si l'on considère que seul les représentants des professeurs et des maîtres de conférence pourront accéder à la présidence et voter. Ils sont 10.000 à l'université contre 32.000 assistants et maîtres-assistants, 900.000 étudiants et 40.000 personnels. M. Giscard d'Estaing peut bien ensuite dissenter sur la démocratie : quand 1 % seulement des usagers des universités peuvent désigner les présidents.

En fait, le pouvoir giscardien a peur de la démocratie, qui constitue à l'université l'un des principaux obstacles à sa politique « d'adaptation » de l'enseignement aux « créneaux industriels » défini par les multinationales.

Mme Saunier-Séité, ne cesse d'affirmer que les étudiants d'aujourd'hui « ne font pas de politique ». Leur présence en très grand nombre hier dans les manifestations, le fait qu'à mi-chemin des élections universitaires l'UNEF recueille plus de 40.000 voix contre à peine 19.000 pour toutes les autres organisations, prouvent qu'ils sont décidés à prendre en main leurs affaires, à participer à la vie de leurs établissements.

Après l'annonce du recul gouvernemental, le SNEsup souligne que « les personnels et les étudiants ont imposé un coup d'arrêt au pouvoir ». L'UNEF, pour sa part appelle les étudiants « à poursuivre la lutte pour le maintien et l'extension des droits démocratiques ».

OGBA LAMRANI

(1) SNEsup, SGEN, SNCS, SNTRS, SNEP, SNPEN, SNPESB, UNEF.

(2) La délégation communiste comprenait notamment Pascal Santoni, secrétaire de la fédération de Paris, Daniel Monteux et Claude Mazauric, membre du Comité central.

Le Sénat de retirer le projet de loi de son ordre du jour et de le reporter à la session d'avril 80. Le Premier Ministre semble avoir préféré remettre à plus tard un débat qui risquerait de diviser les parlementaires de la majorité eux-mêmes. Arrêtée en plein élan, Alice.

Les organisations qui ont appelé aux journées de grèves et de manifestations lundi et mardi, n'ont pas tardé, de leur côté à se féliciter du report du débat et de la victoire de ces

re, papa de la susdite loi, avait voté sans le savoir pour l'amendement RPR et contre la loi qui porte son nom, et ceci par le jeu des délégations de vote. Il a pris le temps et le soin, bien qu'il ne puisse pas revenir sur ce vote, de préciser qu'il ne fait néanmoins pas parti des « fossoyeurs de la participation ».

La suite n'a pas trahé non plus : 8 jours après ce coup de force, les universités se mettent en grève. Au soir du deuxième jour, le

Il y a extrême urgence » avait dit Saunier Séité le 13 décembre aux sénateurs après que l'assemblée eut adopté par prise et devant un hémicycle presque vide des modifications de la loi de réorientation, relatives à l'élection des présidents d'université. Les étudiants auraient plus le loisir de voter la participation, si les professeurs de magistrat pourraient éliminer leurs pré-universitaires. Dans la tourmente,

UNIVERSITE

report au printemps relative à l'élection des présidents

Université:

n'y a plus urgence...

RELATION : 20 dec 79.

# La provocation à échoué

## Pas de contrôle et pas de vigiles mais des mesures pour lutter contre le trafic de drogue

*Memo 2 4 mars*

Placé devant « une nouvelle situation » qu'il avait contribué à créer le 25 février dernier, le conseil de l'université de Vincennes est revenu hier sur sa décision de faire contrôler les cartes d'étudiants à l'entrée par des vigiles.

Cette mesure, sans précédent, qui avait eu hier matin un début d'application était destinée à enrayer le trafic de drogue dans l'enceinte de Paris VIII, mais les étudiants y avaient vu aussi une décision dangereuse susceptible d'être utilisée à d'autres fins. Le conseil a également confirmé hier soir la possibilité de faire appel aux forces de police et en particulier à la brigade des stupéfiants sur le campus dans les cas de flagrants délits de trafic de drogue ou d'agression.

La mauvaise humeur des étudiants de Vincennes n'a pas engendré l'irréparable, c'est-à-dire la provocation attendue, souhaitée, encouragée par beaucoup. Dès 8 heures, les vigiles demandés par le conseil de l'université étaient présents aux portes de Paris VIII, sous la surveillance à peine districte des CRS. A 9 h 30, deux cents étudiants forçaient le barrage, refusaient le contrôle et pénétraient en groupe sans incident.

La tension montait encore une heure plus tard quand quelques jeunes gens interrompaient la réunion du conseil de l'université qui débattait depuis 10 heures. Finalement, après cinq heures et demie de débats, le conseil de l'université décidait par 14 voix contre 13 qu'il mettrait fin au contrôle des cartes et il retirait les vigiles de l'entrée.

Au terme d'un long débat — près de six heures, — le conseil de l'université Paris-VIII (Vincennes) a décidé, lundi 3 mars, de mettre fin au contrôle des cartes d'étudiants à l'entrée du campus, contrôle instauré le matin même à la suite d'un vote du même conseil, le 25 février (le « Monde » du 1er mars). Le conseil a également ordonné le retrait des vigiles du rectorat de Paris. Il a en revanche confirmé, à une forte majorité (vingt-sept voix pour, deux voix contre, la possibilité de faire appel aux forces de police

« C'est la première fois, depuis trois ans que je suis à l'université, que je vois autant de monde dans l'amphithéâtre pour une assemblée générale », Claude, étudiant de licence en lettres classiques, se déclare surpris des réactions provoquées par les mesures prises en place par le conseil. Elle, qui fréquente Vincennes depuis quelques années n'avait jamais vu une telle mobilisation des étudiants. « Certains disent qu'il faut remonter au printemps de 1977 pour trouver une situation équivalente », explique cette jeune fille qui reconnaît ne jamais avoir eu de problèmes à l'entrée de l'université. Avec ses camarades, elle s'est présentée dès neuf heures, lundi 3 mars, aux portes du campus. Elle a remarqué les deux cars de police qui stationnaient dans les allées du Bois de Vincennes, mais elle a constaté que les occupants se faisaient discrets.

Aux deux entrées du campus, les vigiles en petit nombre, vêtus de longs imperméables, refusaient d'entrer sans incident les étudiants qui entrent en montrant leur carte. « Nous n'avons pas voulu pénétrer tout de suite, explique Claude, et avec d'autres étudiants nous avons préféré attendre. Devant des banderoles qui proclamaient « Tant qu'il y aura des flics à Vincennes et des

# L'université de Vincennes renonce au contrôle des cartes d'étudiant à l'entrée du campus

sur le campus dans les cas de flagrant délit de trafic de drogue. Les mesures qui avaient été prises, selon M. Pierre Merlin, président de Paris VIII, « à la quasi-unanimité » le 25 février, se trouvent ainsi annulées (le « Monde » des 2-3 mars). Les contrôles des cartes à l'entrée de l'enceinte universitaire, n'auront pratiquement pas eu lieu puisque, lors du premier jour d'application de cette décision, les étudiants ont empêché, sans incident, les vigiles d'effectuer leur travail.

« Ne présentez pas votre carte au contrôle répressif ! », les étudiants ont commencé à se rassembler. Puis, vers 10 heures, sans violence et sans incident, ils ont pénétré sur le campus sans se soumettre au contrôle des vigiles, ceux-ci n'opposant aucune résistance.

Pendant que certains étudiants commençaient à se réunir en assemblée générale, d'autres se rendaient en cours, alors qu'à la même heure le conseil de l'université commençait une séance extraordinaire sous la présidence de M. Pierre Merlin.

« La présence des vigiles aux portes, est quand même un peu trop », explique Jean-François, étudiant en sociologie. Pour lui, le conseil a pris des mesures disproportionnées qui de plus ne changent rien au problème. « On sait très bien que la police et la brigade des stupéfiants en particulier sont depuis longtemps présentes sur le campus. Elles connaissent sans doute les quelques trafiquants qui se livrent à leur commerce dans les couloirs et si elles jettent faire c'est qu'elles le veulent bien. » Avec d'autres étudiants en sociologie, il attend l'issue des délibérations du conseil.

Entre l'amphi où se réunit l'assemblée générale et le bureau de la présidence, un étrange va-et-vient s'installe. Des étudiants viennent plusieurs fois demander au conseil de venir se réunir devant eux. Refusant de siéger « sous la pression », celui-ci a dû interrompre plusieurs fois ses travaux.

... Dans la tourmente, le du sort, Edgard Fau...

Jean-Michel  
BRIGOLEIX

**C'**ETAIT inévitable : les « dealers » sont revenus à Vincennes. Après trois semaines durant lesquelles ils se sont fait prudemment oublier, les marchands de l'Université VII ont fait leur réapparition à l'entrée du campus ou dans le souk réservé aux initiés. Ils vendent de nouveau des jeans, des foulards indiens, des sacs de cuir, des merguez et, bien entendu, de la drogue.

On a recommencé, dans les toilettes, les « piqures à la sauvette ».

Pourquoi les vendeurs et

consommateurs d'héroïne se gêneraient-ils ? Ne sont-ils pas plus que jamais assurés de l'impunité ?

Un tract diffusé il y a quelques jours sur le campus, et signé d'un des leaders du mouvement « Gardarem » (les non-démissionnaires du conseil), ne disait-il pas en substance : « Nous n'appellerons pas les Vincennais à chasser eux-mêmes les trafiquants de drogue du campus, nous ne sommes ni des filles ni des milices. Nous ne voulons pas juger. Nous préférons la liberté ! »

## Le sursaut

Pierre Merlin, leur ennemi juré, a démissionné de la présidence, écorché par les atermoiements du conseil d'université. Avec lui, trente-quatre fidèles sont partis. « Pour provoquer le sursaut », ont-ils expliqué.

« Ici, on ne sait plus qui gouverne quoi, et pour combien de temps ! » explique un des étudiants qui a participé à la séquestration de Pierre Merlin pendant près de treize heures, le mardi 11 mars dernier, à l'origine du départ de l'ancien président et de l'arrivée, pour le remplacer dans ses fonctions, quelque vingt-quatre heures plus tard, de Charles Elmary, un administrateur civil envoyé par le rectorat.

« De nouvelles élections doivent être organisées pour remplacer les membres du conseil démissionnaires », déclare un des plus chauds partisans de Pierre Merlin, qui expédie les affaires courantes jusqu'au 30 avril. Mais ces élections, personne ne sait quand elles auront lieu !

Tout le monde ici redoute que le rectorat laisse traîner les choses pour que la situation actuelle se prolonge jusqu'à la veille des vacances universitaires.

Franco Sori  
26/3/80  
Les marchands de drogue  
sont revenus à Vincennes

# Vincennes : un administrateur provisoire

le matin  
17/3/80

L'université Paris VIII (Vincennes) est dirigée depuis ce matin par un administrateur civil, Charles Elmary, qui assumera cette fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Le ministère des Universités a ainsi choisi, contre l'avis des « Vincennais », de ne pas laisser l'université régler seule ses problèmes, à quelques mois de son transfert à Saint-Denis.

**T**ROIS jours seulement après l'annonce de la démission de la majorité du conseil de l'université de Vincennes et de celle de son président, Pierre Merlin, est intervenue, samedi, la nomination d'un administrateur provisoire. Cette décision, rapide, n'a pas été prise sans de nombreuses hésitations, au rectorat de Paris comme au ministère des Universités. C'est lui qui a tranché, en choisissant d'appliquer très vite l'article 18 de la loi d'orientation, qui prévoit le cas de vacance des pouvoirs dans un établissement d'enseignement supérieur, et en désignant un homme apparem-

ment neutre : Charles Elmary, cinquante et un ans, inspecteur de l'administration de l'Education nationale, qui a déjà eu l'occasion de mener quelques enquêtes dans l'enseignement supérieur.

Les fonctions importantes qui reviennent à ce fonctionnaire ne seront pourtant pas sans conséquences pour Vincennes. C'est l'administrateur qui assurera, a précisé le ministère « la continuité du service public et notamment le règlement des factures, la rémunération des personnels vacataires, le déroulement des études et des examens, et l'organisation des élections pour remplacer les membres du

res. Ainsi, Vincennes serait mis devant le fait accompli du transfert à Saint-Denis, sans qu'aucune autorité régulièrement élue ait pu tenter les ultimes démarches pour faire échouer ce projet.

De toute façon, rien ne sera plus jamais comme avant, explique un professeur membre de la minorité du conseil. Le futur président, quel qu'il soit, ne disposera plus jamais d'une majorité homogène.

Alors ? Ingouvernable, Vincennes ? Un programme, un seul, met tout le monde d'accord. Il se résume par un slogan : « Vincennes à Vincennes ! »

Personne, sur le campus, ne souhaite le transfert à Saint-Denis, même si quelques-uns s'y résignent déjà. « Il faudra se soumettre ou se démettre », commente un professeur, connu pour son réalisme.

## Le rituel

De leur côté, les étudiants multiplient les assemblées générales dans le grand amphithéâtre du rez-de-chaussée (des « A.G. », en langage universitaire). Devenues presque quotidiennes, elles ont désormais partie du rituel vincennais. Rassemblements informels et brouillons, où tout le monde prend la parole à la fois, se coupe, s'interrompt, et où les intervenants ont l'invective particulièrement facile.

« Le transfert de Paris VIII à Saint-Denis ? C'est forcément le démantèlement, explique une étudiante du département d'histoire. Là-bas, les bâtiments sont prévus pour abriter dix mille personnes, et nous sommes trente-deux mille ! »

Quant au retrait des plaintes contre les étudiants étrangers, accusés de faux et d'usage de faux, qui avaient été à l'origine de la séquestration de M. Merlin, on convient qu'il ne peut être décidé que par le conseil élu.

conseil démissionnaires ». C'est aussi à lui que reviendra par exemple la demande de renouvellement dans leur emploi des assistants de Vincennes. Quant au budget de l'université, qui avait été voté en déséquilibre en première lecture, il peut, dans ces conditions, être géré directement par le rectorat.

Pour la première fois dans cette crise qui secoue Vincennes, le ministère des Universités a donc pris les devants.

Avant même que les minoritaires du conseil d'université n'aient fait savoir s'ils entendaient, à leur tour, démissionner ou non, et alors que Pierre Merlin entendait « expédier les affaires courantes ». Il avait déjà prévu l'organisation de nouvelles élections avant les vacances de Pâques. L'ancien prési-

ministre, Alice Saunier-Seïte « prône la politique du pire » et se situe dans « l'illégalité », puisque selon lui « il n'y a pas de vacance de pouvoir ». Pierre Merlin s'en prend également aux minoritaires de la liste « Gardarem Vincennes ». Et demandant, vendredi, au rectorat d'étudier « la mise en place d'une procédure institutionnelle visant à assurer dans les délais les plus brefs des élections permettant la réélection du conseil d'université », ils ont préféré, dit Pierre Merlin, « une tutelle directe du ministère ».

La fédération du parti communiste et les élus communistes de Paris, de même que la section CGT de l'université dénoncent pour leur part la décision ministérielle et « exigent que l'élection d'un nouveau conseil et du prési-

SSSR

# L'UNEF dénonce la « sélection sociale » à l'université

L'UNEF (ex-Renouveau) vient d'élaborer une étude évolutive de la situation des étudiants destinée « à montrer la réalité de la sélection dans les universités françaises ».

Cette étude qui a été présentée aux militants de l'UNEF et à la presse, démontre, selon le président de l'UNEF, Didier Seban, « que la sélection est le fondement même du système de formation, qu'elle ne cesse de s'accroître et qu'elle est avant tout sociale ».

L'université, selon l'UNEF est l'image renversée de la nation : les cadres et les professions libérales prédominent, les employés et les ouvriers y sont minoritaires. M. Seban a ainsi rappelé que de 1973 à 1978, le pourcentage d'enfants de salariés agricoles et celui d'employés avait diminué de 0,6 % à 0,4 % et de 9,4 % à 9 %.

Dans le même temps, a-t-il ajouté, la proportion des fils d'ouvriers augmentait de 12,5 % à 13,2 %. « Il ne s'agit d'étudiants salariés. Elle veut également développer les structures d'entraide et organiser à tous les niveaux, une vie collective à l'université. Toutes ces orientations de-

exclusivement à leurs études réussissaient contre 42 % des étudiants salariés à temps partiel, et 21 % des étudiants salariés à temps complet. 80 % des abandons en cours d'études sont également le fait d'étudiants salariés.

« Les mécanismes de la sélection, a conclu le président de l'UNEF, passent par l'insuffisance de montant des bourses et des aides sociales, l'absence de structures collectives de soutien et d'entraide et l'organisation des études. Tout est fait, a-t-il dit, pour décourager les étudiants les plus défavorisés alors même qu'ils avaient franchi les barrières sélectives étatiques lors de la scolarité secondaire. » Pour remédier à cette situation, l'UNEF entend lancer des campagnes sur les œuvres et le problème des

pas, a expliqué le président de l'UNEF, d'un phénomène de démocratisation, mais d'une nouvelle orientation de la sélection. » En effet, le nombre de fils d'ouvriers accédant au troisième cycle est passé de 10,7 % à 7,9 %, celui des fils d'employés de 9 % à 7,5 %, tandis que le nombre de fils de professions libérales et cadres supérieurs augmentait dans ce cycle de 34,1 % à 40,7 %. M. Seban a d'autre part rappelé que 68 % des étudiants se consacrant

## Davantage de fils de cadres dans le 3<sup>e</sup> cycle universitaire

L'UNEF (ex-Renouveau) vient d'élaborer une étude de la situation des étudiants (effectifs, répartition socioprofessionnelle). Cette étude — dont les données émanent des services officiels — démontre que la sélection est le fondement même du système de formation, qu'elle ne cesse de s'accroître et qu'elle est avant tout sociale », estime l'UNEF.

L'université est l'image renversée de la nation : les cadres et les professions libérales prédominent, les employés et ouvriers y sont minoritaires », a déclaré M. Didier Seban, président de l'UNEF, en commentant

La Croix. 13.02.80.

l'étude. Il a notamment fait remarquer que de 1973 à 1978, le pourcentage d'enfants de salariés agricoles et celui d'employés avait diminué (respectivement de 0,6 % à 0,4 % et de 9,4 % à 9 %).

Dans le même temps, a-t-il ajouté, la proportion de fils d'ouvriers augmentait : 12,5 % à 13,2 %. Il ne s'agit pas d'un phénomène de « démocratisation », a-t-il affirmé, mais d'une « nouvelle orientation de la sélection », puisque le nombre de fils d'ouvriers accédant au troisième cycle a diminué. Il est passé de 1973 à 1978 de 10,7 % à 7,9 %, celui de fils d'employés de 9 % à 7,5 %. Par contre le nombre de fils de professions libérales et cadres supérieurs augmentait dans ce cycle, de 34,1 % à 40,7 %.

## Université : la sélection sociale se renforce

« La sélection sociale à l'université s'accroît », affirme l'UNEF (ex-Renouveau), animée notamment par des militants communistes, qui vient de réaliser une étude à partir de données émanant des services officiels. De 1973 à 1978, le pourcentage d'étudiants enfants de salariés agricoles et d'employés est passé respectivement de 0,6 % à 0,4 % et de 9,4 % à 9 %.

Entre 1973 et 1978, le nombre de fils d'ouvriers accédant au troisième cycle est en effet passé de 10,7 % à 7,9 %, celui de fils d'employés de 9 % à 7,5 %.

Inversement, la proportion d'enfants de cadres supérieurs augmentait de 34,1 % à 40,7 %. D'autre part, Didier Seban a rappelé que 80 % des abandons en cours d'année « étaient le fait d'étudiants salariés ». « Les mécanismes de sélection, a-t-il conclu, passent par l'insuffisance des bourses et des aides sociales, l'absence de structures collectives, de soutien et d'entraide et l'organisation des études. Tout est fait, a-t-il dit, pour décourager les étudiants les plus défavorisés alors même qu'ils avaient franchi les barrières sélectives étatiques lors de la scolarité secondaire. » Pour remédier à cette situation, l'UNEF entend lancer des campagnes sur les œuvres et le problème des

Parolement du 13.02.80

J.D.

le matin



# Qui entre à l'Université ?

responsables de l'U.N.E.F. ex-Renouveau, proche du parti niste, viennent d'organiser un colloque à l'Université Paris-13 à Paris, sur le thème « La sélection à l'Université ». Dernière lapidaire, se cache une réalité plus complexe. C'est en fait ce que l'étude accomplie par cette organisation étudiante. Sur la base de chiffres très officiels du service statistique commun au ministère de l'Éducation et au ministère des Universités, qui n'avaient jamais rendus publics et ont l'avantage de couvrir une longue pé-

riode sociale globalement et ne leur confierait pas automatiquement un caractère moins prestigieux. « L'Université est une image renversée de la nation. » Ces propos des responsables de l'U.N.E.F. ex-Renouveau restent pourtant vrais. En effet, les fils de cadres et professions libérales, les fils de patrons de l'industrie et de commerçants sont toujours les plus nombreux, en valeur absolue, parmi les étudiants. Cependant, l'évolution de la part des autres catégories sociales dans la population universitaire est positive. A condition de la replacer dans un contexte de comparaison avec l'évolution de la place de ces différentes catégories socio-professionnelles dans la population active. Ainsi, de 1960 à 1979, la part des étudiants fils d'agriculteurs exploitants est passée de 5,7 % à 5,4 %, mais, dans le même temps, leur place dans la population active diminue de 15,8 % à 7,5 %. Ceci est aussi vrai pour les salariés agricoles : leurs fils passant de 15,6 % à 1978 de 0,5 % à 0,4 %, des effectifs étudiants, tandis que leur part dans la population active décroissait de 4,2 % à 1,3 %.

Enfin, les fils d'ouvriers sont passés de 5,5 % à 13,2 % dans la population étudiante, tandis que la population ouvrière diminuait de 35,7 % à 35,5 %.

Un boursier sur cinq étudiants

Ainsi, les fils d'ouvriers, d'agriculteurs exploitants et de salariés agricoles ont profité de cette hausse de la démocrati-

D'autre part, tous ces chiffres sont en quelque sorte minores. En effet, si le nombre total d'étudiants, qui sert de référence à ces pourcentages, est de 860.000, sur ce chiffre on estime que seulement 510.000 ont une formation initiale et 350.000 en formation continue : c'est-à-dire déjà dans la vie active et n'ayant plus l'âge d'être... « les fils de leurs parents ». De ce fait, la comparaison avec les chiffres des années précédentes est difficile : en 1960 il y avait un total de 215.000 étudiants dans notre pays, dont la plupart étaient au contraire des étudiants en formation initiale. Il y a eu, depuis, un renversement des proportions.

Aux yeux des responsables de l'U.N.E.F. ex-Renouveau, « l'insuffisance de la démocratisation de l'enseignement universitaire s'explique par la faiblesse des aides sociales et des bourses ».

Cependant, les chiffres publiés souffrent du même travers. En effet, les 100.000 étudiants boursiers représentent infiniment plus que le chiffre avancé, soit 16 % du total des étudiants. On peut donc considérer qu'un étudiant sur cinq est boursier. De plus, 110.000 étudiants bénéficient d'une chambre en cité universitaire ou d'une réservation

Sylvie Dreyfus.

Quant au filières des grandes écoles, ou des sciences politiques, elles sont quasiment exclusivement masculines. Mais ce sont les étudiants salariés qui sont les plus pénalisés par la sélection. L'UNEF a calculé que 21 % seulement de ceux qui travaillent à plein-

# L'UNEF engage une campagne pour une aide correspondant aux besoins

La sélection dans les universités françaises, s'est considérablement accrue depuis les années 1975/1976. C'est ce qui ressort d'une étude de l'Union nationale (UNEF) de France (UNEF), rendue publique hier par Didier Seban, son président lors d'une conférence de presse.

Ce document très détaillé (il utilise en grande partie des statistiques de source ministérielles et de différents organismes officiels) montre que l'élimination massive des étudiants ne repose en rien sur une prétendue « sélection naturelle » comme l'affirme Mme Alice Saunier-Seïte, ministre des universités.

Bien au contraire l'enquête de l'UNEF, démontre que la sélection est avant tout une sélection sociale, est qu'elle est minutieusement organisée par le pouvoir.

Dès le baccalauréat, le « tri » est effectué. Le bac « C » (mathématiques) offre dans les facultés les meilleurs débouchés, les autres bac (A, B, D, E, G) qui rassemblent la majorité des élèves issus des milieux ouvriers ou employés (du moins ceux qui ont réussi à parvenir jusqu'à ce stade), ont de moins en moins de débouchés dans le supérieur.

Les ravages sont particulièrement importants entre le premier et le troisième cycle. Si depuis 1975, le nombre d'inscriptions d'enfants d'ouvriers en première année est passé de 15 % à 15,9 %, en troisième cycle il est passé dans la même période de 10,7 % à 7,9 %...

La même inégalité au niveau des diplômes existe entre les hommes et les femmes. Ainsi on dénombre deux fois plus de diplômés délivrés aux étudiants qu'aux étudiants dans les deux premiers cycles des études de lettres et quatre fois moins dans le troisième cycle...

Quant au filières des grandes écoles, ou des sciences politiques, elles sont quasiment exclusivement masculines. Mais ce sont les étudiants salariés qui sont les plus pénalisés par la sélection. L'UNEF a calculé que 21 % seulement de ceux qui travaillent à plein-

pas étonnant dans ces conditions : près de 80 % des salariés sont contraints d'abandonner les études au le diplôme.

Au cours des dix dernières années le nombre d'étudiants boursiers a cessé de décroître (de 16,27 à 9,55 %).

Parmi les enfants d'ouvriers d'adultes, seuls 18,7 % sont bénéficiaires d'une bourse (le taux est de 21 % pour les enfants d'employés). A cette époque le nombre de bourses, il faut ajouter la baisse régulière de leur pouvoir d'achat. Ainsi, les bourses sont échelonnées attribuées aux étudiants, les parents sont les plus démunis, celles qui ont le moins progressé.

année. (+ 7,97 %, c'est-à-dire une hausse officielle des prix).

Ces restrictions frappent particulièrement les étudiants les plus pauvres. Et ce ne sont pas les œuvres universitaires (CROUS) qui pourront compenser le manque à gagner. En effet, les fonds de solidarité universitaire (F.S.U.) ont enregistré en 1980, une progression de 0 %, même progression pour les activités culturelles et les activités médico-sociales.

Les services des œuvres se sont considérablement dégradés. C'est ce qui en région parisienne, le nombre de places dans les restaurants universitaires, par rapport au nombre d'étudiants, est de 11 %. Il tombe à 3,4 % pour les places en cité universitaire. Soit une chambre pour 30 étudiants.

Face à cet étouffement systématique de l'aide sociale aux étudiants, l'UNEF a décidé de lancer une grande campagne sur les CROUS, et sur les bourses. Le syndicat étudiant, en collaboration avec les associations, va également développer encore les actions qu'il a mis en place, tel que les cours photocopiés, le service logem-

# ETUDIANTS ETRANGERS

## L'agitation renaît sur les campus

Le Matin 26/03/80

### Les protestations se multiplient contre les nouvelles modalités d'inscription des étudiants étrangers

LES nouvelles conditions d'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises provoquent un regain d'agitation sur les campus.

Il y a, d'abord, la lutte contre les menaces d'expulsion qui, en vertu de la « circulaire Bonnet », pèsent sur plusieurs étudiants étrangers. Après Angers, Nantes, Rouen et Paris (où une grève des cours a débuté lundi à Censier), le mouvement s'est étendu à Marseille où des étudiants en grève ont défilé hier matin pour protester contre la convocation, devant la commission d'expulsion, d'un étudiant marocain de vingt-huit ans, Miloudi Wedih, ac-

cusé d'avoir « troublé l'ordre public » en collant des affiches en 1976 et en participant deux ans plus tard à l'occupation des locaux du Centre des œuvres régionales universitaires (CROUS) d'Aix-en-Provence. Et les étudiants de l'université du Maine, au Mans, ont décidé hier, en assemblée générale, de renouveler la grève qu'ils avaient effectuée au début du mois contre la circulaire Bonnet.

Il y a, ensuite, le refus du décret de décembre 1979 qui impose aux candidats étrangers désirant s'inscrire dans les universités de subir un examen préalable de connaissance de la langue française.

Les premières sessions de

cet examen se sont ouvertes lundi, notamment à la maison des examens d'Arcueil où un certain nombre de candidats à l'inscription dans des universités de la région parisienne ont quitté la salle. Le même phénomène s'est produit à Strasbourg où le rectorat aurait décidé de reporter les épreuves. Et cet examen sera boycotté aujourd'hui à Nancy.

À Grenoble, la bataille se mène sur les deux fronts. Quarante étudiants étrangers ont entrepris, le 21 mars, une grève de la faim pour obtenir à la fois l'annulation de la circulaire Bonnet et celle des décrets qui modifient les modalités d'inscription.

## Le soutien aux étudiants étrangers

Des manifestations et des grèves en faveur des étudiants étrangers ont toujours lieu dans plusieurs universités de province. Des incidents ont perturbé samedi 29 mars, à Strasbourg, un examen de français qui est maintenant imposé aux étudiants étrangers avant leur inscription (voir Monnaie du 27 mars). A Paris, la grève commencée le 21 mars par les étudiants de l'université de la Sorbonne s'est poursuivie à la Sorbonne, à l'université de Vincennes, à l'université de Paris-7, à l'université de Paris-8, à l'université de Paris-10, à l'université de Paris-12, à l'université de Paris-13, à l'université de Paris-14, à l'université de Paris-15, à l'université de Paris-16, à l'université de Paris-17, à l'université de Paris-18, à l'université de Paris-19, à l'université de Paris-20, à l'université de Paris-21, à l'université de Paris-22, à l'université de Paris-23, à l'université de Paris-24, à l'université de Paris-25, à l'université de Paris-26, à l'université de Paris-27, à l'université de Paris-28, à l'université de Paris-29, à l'université de Paris-30, à l'université de Paris-31, à l'université de Paris-32, à l'université de Paris-33, à l'université de Paris-34, à l'université de Paris-35, à l'université de Paris-36, à l'université de Paris-37, à l'université de Paris-38, à l'université de Paris-39, à l'université de Paris-40, à l'université de Paris-41, à l'université de Paris-42, à l'université de Paris-43, à l'université de Paris-44, à l'université de Paris-45, à l'université de Paris-46, à l'université de Paris-47, à l'université de Paris-48, à l'université de Paris-49, à l'université de Paris-50, à l'université de Paris-51, à l'université de Paris-52, à l'université de Paris-53, à l'université de Paris-54, à l'université de Paris-55, à l'université de Paris-56, à l'université de Paris-57, à l'université de Paris-58, à l'université de Paris-59, à l'université de Paris-60, à l'université de Paris-61, à l'université de Paris-62, à l'université de Paris-63, à l'université de Paris-64, à l'université de Paris-65, à l'université de Paris-66, à l'université de Paris-67, à l'université de Paris-68, à l'université de Paris-69, à l'université de Paris-70, à l'université de Paris-71, à l'université de Paris-72, à l'université de Paris-73, à l'université de Paris-74, à l'université de Paris-75, à l'université de Paris-76, à l'université de Paris-77, à l'université de Paris-78, à l'université de Paris-79, à l'université de Paris-80, à l'université de Paris-81, à l'université de Paris-82, à l'université de Paris-83, à l'université de Paris-84, à l'université de Paris-85, à l'université de Paris-86, à l'université de Paris-87, à l'université de Paris-88, à l'université de Paris-89, à l'université de Paris-90, à l'université de Paris-91, à l'université de Paris-92, à l'université de Paris-93, à l'université de Paris-94, à l'université de Paris-95, à l'université de Paris-96, à l'université de Paris-97, à l'université de Paris-98, à l'université de Paris-99, à l'université de Paris-100.

## ANGERS

### L'université solidaire des étudiants étrangers 3.000 personnes manifestent

Plus de trois mille personnes ont manifesté hier dans les rues d'Angers à l'appel du « Comité étudiants contre les expulsions », de l'UNEF, de l'UEC, de la fédération du PCF du Maine-et-Loire, de la CGT, de la CFDT et de la FEN. Depuis près de deux semaines maintenant, les étudiants sont en lutte contre la décision raciste du préfet d'expulser deux de leurs camarades marocains pourtant régulièrement inscrits à l'université. D'autre part, la grève de la faim de douze étudiants marocains, commencée en début de semaine, se poursuit dans des locaux de l'évêché d'Angers.

La majorité des étudiants de l'université d'Angers sont en grève et occupent depuis une semaine les locaux de la présidence de l'université. Presque chaque jour défilés ou délégations sont organisés pour exiger l'abrogation de l'arrêté d'expulsion.

Le préfet s'appuie sur la « circulaire Bonnet » pour justifier cette mesure. Celle-ci vise en particulier les étudiants maghrébins et africains qualifiés il y a quelques mois de « trop-plein du tiers monde » par Mme Saunier-Séité...

Institution de « commission d'enquête » dans le pays d'origine, impossibilité — contrairement aux étudiants français — d'échouer aux examens ou de se réorienter en cours d'étude, conditions financières draconiennes... tels sont quelques-uns des moyens dont dispose le ministre de l'Intérieur pour « débarrasser » l'université de ses étudiants « non-Européens ».

A cet arsenal, il faut ajouter la loi Bonnet sur les immigrés et le projet Stoléro sur l'attribution des permis de séjour. Ces deux textes prévoyaient entre autres, la possibilité de « l'internement administratif », sur simple décision du ministre.

C'est ce qui explique que l'évêque d'Angers, Mgr Orchamp ait souligné que « le projet de loi relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France est en contradiction avec la foi chrétienne. »

De leur côté les élus communistes sont de nouveaux intervenus hier, après une visite aux grévistes auprès de la préfecture pour que les forces de police soient retirées de la ville et pour que satisfaction soit donnée aux revendications.

Le directeur du cabinet du ministre, M. Henri Bonnevillie, a reçu la délégation composée d'étudiants, enseignants et délégués syndicaux. A qui il a annoncé l'annulation de l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers. Il a également annoncé que les étudiants étrangers qui ont été convoqués à l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers, pourront se présenter à l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers, à la date du 10 avril 1980.

Ces mesures « d'ajournement » prises par le ministre, pour éviter de soulever une crise qui paralysait la vie universitaire grenobloise, ne semblent pas avoir satisfait la majorité des étudiants grévistes qui ont refusé pendant plus d'une heure de s'élancer du rectorat.

Le directeur du cabinet du ministre, M. Henri Bonnevillie, a reçu la délégation composée d'étudiants, enseignants et délégués syndicaux. A qui il a annoncé l'annulation de l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers. Il a également annoncé que les étudiants étrangers qui ont été convoqués à l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers, pourront se présenter à l'examen de français et d'anglais des étudiants étrangers, à la date du 10 avril 1980.

# Miloud Wadhi sera-t-il expulsé?

Les étudiants de Provence s'adressent au Comité de défense des droits de l'Homme présidé par Georges Marchais

Un étudiant marocain en France, Miloud Wadhi fait l'objet d'une procédure d'expulsion dans le cadre de la circulaire Bonnet. Militant de l'Union des étudiants marocains (U.N.E.M.); les motifs de la mesure qui le frappe sont politiques bien qu'inavoués.

Les étudiants de Marseille et Aix-Provence soutenus par leurs organisations (U.N.E.F., U.N.E.M.) et les syndicats C.G.T., F.E.N. et C.F.D.T. des universités, appuyés par le Parti communiste et ses élus, mènent la lutte contre l'expulsion de Miloud Wadhi. Le président de l'université de Provence, M. Claude Mesliani y a pris part.

Que reproche-t-on à l'étudiant marocain: d'avoir transporté, en France, des affiches de son organisation syndicale, d'avoir lutté avec ses camarades français contre le démantèlement des œuvres universitaires (C.N.O.U.S.).

Les délibérations de la commission d'expulsion qui siégeait le 25 mars ont resté secrètes. La parole est maintenant au ministre de l'Intérieur. C'est lui qui va décider si oui, ou non, M. Wadhi restera en France. La campagne de cet étudiant est française. Elle est enceinte de sept mois. Le couple a un enfant de deux ans. On imagine les conséquences d'une expulsion.

Les organisations estudiantines viennent de s'adresser à plusieurs organisations, dont le Comité de défense des droits de l'Homme et des libertés, que préside Georges Marchais.

Il a lancé, d'autre part, une pétition qui a déjà recueilli 2.500 signatures. Plusieurs manifestations ont eu lieu, la plus récente le 25 mars a rassemblé 500 personnes devant la préfecture des Bouches-du-Rhône. Un conseiller général communiste y participait, M. Millo ainsi que le vice-président de l'université M. Fardoux. Le préfet a refusé de recevoir une délégation. Marcel Tassy, député communiste de Marseille, est intervenu auprès du gouvernement.

Figaro 13 Dec

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) vient d'approuver des projets de décret et arrêtés réformant les modalités d'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises, par 36 voix contre 33 et 5 abstentions. Les élus F.E.N., C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que ceux de l'U.N.E.F. (ex-Renouveau) ont voté contre. La réforme porte essentiellement sur l'institution d'une « commission nationale » composée de représentants des ministères des Universités, des Affaires étrangères et de la Coopération, qui étudiera les demandes d'inscription et répartira les dossiers retenus entre les divers établissements. Les opposants à cette réforme considèrent qu'elle est contraire à l'esprit, sinon à la lettre, de la loi d'orientation de 1968 qui confèrait l'autonomie aux universités.

## LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR APPROUVE LE PROJET DE REFORME DE L'INSCRIPTION DES ETUDIANTS ETRANGERS

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) a approuvé, vendredi 14 décembre, des projets de décret et des arrêtés réformant les modalités d'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises.

Ces projets prévoient la création d'une « commission nationale » pour l'inscription des étudiants étrangers composée de représentants des ministères des universités, des affaires étrangères et de la coopération et présidée par le directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S.). Cette commission étudierait les demandes d'inscription et surtout répartirait les dossiers retenus entre les divers établissements d'enseignement supérieur. Le projet de réforme instaure aussi « un examen de connaissance de la langue française » organisée par les services culturels français à l'étranger pour les étudiants non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Ces projets de décret et d'arrêtés ont été adoptés par 36 voix contre 33 (les élus F.E.N., C.G.T., C.F.D.T. et ceux de l'UNEF (ex-Renouveau) et 5 abstentions. Le SGEN-C.F.D.T. considère que cette réforme, est une nouvelle atteinte à l'autonomie des universités et fait remarquer que ces projets « font partie de la politique gouvernementale de limitation de l'accueil des étrangers et d'expulsion des indésirables ».

## Grenoble : tous solidaires <sup>26 Mars 68</sup> le Ratin

De notre correspondant à Grenoble

**A** PRES les heurts qui se sont produits lundi matin à Grenoble entre les forces de l'ordre et les étudiants, la tension reste vive sur le campus. Dans certaines UER (sciences économiques et sciences politiques), les étudiants se sont mis en grève hier matin, suivant ainsi les décisions prises lors de l'assemblée générale qui, lundi après-midi, avait rassemblé près de deux mille personnes. Pour aujourd'hui, le SNESup appelle également à la grève à l'université des langues et lettres (Grenoble III). Mais celle-ci risque d'être suivie dans les autres universités.

Il y a longtemps que le campus de Grenoble n'avait pas connu une telle effervescence.

étrangers et de l'intervention brutale de la police pour rompre le calme.

Plusieurs étudiants étrangers étaient convoqués pour subir un examen de français, comme le prévoient les mesures gouvernementales prises à la fin de l'année dernière. Dès samedi, les responsables de différentes UEF, et même des présidents d'universités, avaient qualifié d'« absurde » cette épreuve. Parce que trop vite organisée (les étudiants ont reçu leur convocation seulement le 16 mars) et parce qu'étaient aussi convoqués des étudiants qui sont déjà en deuxième ou troisième année d'université.

Les incidents de lundi n'ont fait qu'aggraver le malaise. Dès 8 heures, plusieurs centaines d'étudiants (français et

étrangers, scandant : « Français, étrangers, solidarité ! » La police est intervenue aussitôt, après les sommations d'usage, pour dégager à coups de matraques l'accès au centre d'examen. Pour les différents observateurs, la réaction de la police a été disproportionnée par rapport à l'ampleur de la manifestation (celle-ci n'avait pas été autorisée). Les étudiants ont été poursuivis par les policiers sur plusieurs kilomètres jusqu'à l'entrée du campus de Saint-Martin-d'Hères. Un conseiller municipal a été violemment « bousculé » par les forces de l'ordre.

Les syndicats, le PS et le PC ont vivement réagi. Cet après-midi, une manifestation aura lieu à l'appel de tous les syndicats enseignants et ou-

## Contre la politique de deux ministres

Actions diverses, larges et unies



A Nice, mardi, près de 4.000 étudiants ont envahi la Promenade des Anglais durant près de deux heures pour protester contre la suppression du S.T.A.P.S. (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

E.P.S.

Dans le cadre de la semaine d'actions intersyndicales pour l'école, plus d'une dizaine d'unités d'enseignement et de recherche d'éducation physique et sportive, répondant à l'appel du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) ont réalisé, le 18 mars, des actions de grève, des délégations, manifestations, rallyes et initiatives diverses contre la politique des ministres de la Jeunesse et Sport et des Universités, qui tend à démanteler les UER-EPS et à mettre en cause le professorat d'EPS.

La grève a paralysé les UR de Clermont, Caen, Orsay, Grenoble et Lyon.

A Besançon, Bordeaux, Lille et Paris des messages et des délégations ont eu lieu dans les différentes directions régionales de la jeunesse et des sports.

Ces luttes expriment l'exigence :

- du maintien de l'UER-EPS de Nice qui poursuit sa grève avec le soutien de toute l'université de Nice ;
- de moyens nouveaux d'enseignement et de recherche dans les UER-EPS, de création d'UER-EPS nouvelles ;
- de véritables négociations sur le CAPEPS ;
- du maintien de 5 heures d'EPS hebdomadaires et d'un plan de création de postes de professeurs d'EPS.

Les UER-EPS prendront également leur place dans la journée unitaire, ce jeudi. Elles se concerteront à Nice pour envisager la suite de leur action si les ministres persistent à refuser toute discussion sérieuse.

Le congrès du SNEP prendra, le 25 mars, en liaison avec les UER-EPS, les décisions adaptées à l'évolution de la situation.

L'human 20 Mars 80.

Mouilleux le Dec 79.

## Les étudiants en EPS manifestent

Montpellier - Ainsi que nous annonçons brièvement dans le numéro d'hier, les étudiants en éducation physique ont le 11 décembre une journée de lutte à laquelle ils donnaient un caractère tout particulier.

Après s'être rendus au recteur à la préfec-

ture et à la direction régionale de la jeunesse et des sports où ils remettaient une motion, ils sensibilisèrent la population en faisant place de la Comédie et au Polygone des démonstrations sportives accompagnées de distributions de tracts.

Voici le texte de leur motion :

• Monsieur le ministre de la

jeunesse, des sports et des loisirs,

« A la date du 11 décembre 1978, alors que nous étions dans la plus vive inquiétude quant à notre avenir, les textes du CAPEPS étaient signés.

« Aujourd'hui, 11 décembre 1979, malgré les 480 postes prévus pour 1980, les modalités du CAPEPS n'ont toujours

pas été communiquées alors que nous sommes à moins d'un mois du début des épreuves.

« Nous exigeons donc, la publication immédiate de ces modalités sans modification visant à durcir les conditions d'admissibilité qui sont déjà inacceptables ».

# LE PROGRÈS CONTRE LA MORT DE L'EPS

Alors savoir combien de plateaux d'évolution on pourrait faire entrer sur la superficie de la place Bellecour ? Hier en tous cas les étudiants de l'UER d'Education Physique et sportive avaient annexé un petit coin de la place pour en faire (notre photo) un terrain de sport.

Ce n'était pas grand chose ces quelques dizaines de mètres carrés au cœur de la ville, placé, l'espace de quelques heures, sous le signe du sport. Et pourtant. Le soleil était de la partie. Et des dizaines de passants se sont arrêtés. Pour regarder, sourire aux lèvres. Pour lire le tract distribué par les étudiants qui, au nombre d'une centaine, avaient choisi cette manière originale d'informer sur leurs revendications.

Et on a discuté tandis que les uns sautaient sur le trampoline et que les autres faisaient une démonstration d'escalade sur... un platano... les multiples dialogues, et les 840 F récoltés par la collecte disent la sympathie et le soutien du public. Il en sera de même mercredi soir à St-Etienne où les étudiants s'adresseront aux spectateurs

prenez-vous, vous dont les gosses sont en permanence à l'heure où l'emploi du temps prévoit un cours de gym parce qu'il n'y a pas de prof ? La réponse est toute simple.

Pour que tous nos enfants (ceux du moins qui peuvent aussi disposer d'installations sportives correctes) aient cinq heures d'EPS professeurs. Savez-vous combien de postes ont été mis au concours cette année ? Aucun ! Dans ces conditions à quoi bon continuer à former des profs ? C'est ce que pense le gouvernement : il supprime des filières de formation (à Nice), et réduit les crédits des établissements existant (comme à Lyon). Révoltant non ? assurément. Et c'est pour ça qu'hier nous étions des dizaines à dire « vous avez raison » à ces étudiants qui ont décidé de se battre pour que nos enfants « bénéficient d'une véritable éducation physique de qualité, en quantité suffisante avec des profs qualifiés ».

Face à ce terrain de sport improvisé, j'ai vu hier à Bellecour un immobile somptueux qui aurait fait ma foi un fort beau gymnase. C'était une banque

## M. Soisson estime qu'il ne faut pas développer une formation sans débouchés

De notre correspondant régional

Nice. — Alors que le conflit déclenché par les étudiants en éducation physique de Nice, le 4 mars, ne cesse de s'étendre et de se durcir, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des sports et des loisirs, a accepté de recevoir, mercredi 20 mars, le président de l'université de Nice, M. Marcel Azaro, ainsi qu'une délégation de parents d'étudiants, conduite par M. Fernand Icart, député (P.R.) des Alpes-Maritimes, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale.

M. Soisson ne paraît pas cependant décidé à revenir sur sa décision de supprimer progressivement la section de Nice à partir de la rentrée prochaine, ainsi qu'il l'explique dans une déclaration faite au quotidien *Nice-Matin*. « Ma responsabilité, estime-t-il, est de faire prendre conscience aux futurs étudiants désireux de devenir professeur d'éducation physique que les débouchés sont désormais réduits. »

Le ministre concède, toutefois, qu'il y a dans la région nicolaise d'autres débouchés qui sont liés au sport. « Mais, ajoute-t-il, ce sont des filières extérieures à l'université qui y conduisent... » M. Soisson affirme, d'autre part, qu'il n'a jamais été question de créer à Nice une unité d'enseignement et de recherche d'éducation physique. « Contre le désordre parisien, conclut le ministre, je fais appel à la raison. »

Des incidents se sont produits, par ailleurs, le mardi 23 mars, au lycée Carnot de Cannes, où des étudiants de l'université de Nice, qui avaient investi l'établissement pour y mener une action d'information, ont été brutalement expulsés par la police qui a procédé à trois interpellations.

A Marseille, la journée de coordination des unités d'enseignement et de recherche réunissant notamment des délégations de Nice, Aix-Marseille II, Lyon I, Grenoble et Montpellier a été marquée par une séance de « sit-in » sur la Canebière et un cortège jusqu'à la gare Saint-Charles. Quatre étudiants de deuxième et troisième année de la section de Nice, qui ont entrepris, le 22 mars, de rallier Paris à bicyclette en passant par diverses U.E.R. d'éducation physique, sont enfin parvenus le 25 mars à Lyon et feront étape ce mercredi à Dijon, ville dans laquelle les étudiants en éducation physique ont décidé de se mettre à leur tour en grève. A Caen, un groupe d'une dizaine d'étudiants en E.P.S. ont manifesté leur soutien en descendant en rappel la façade du château. — G. P.

le Monde

« non, mais », c'est trop peu pour espérer résoudre le conflit et je pense que les autorités ministérielles commettent dans leurs appréciations une erreur et une faute. Du côté des étudiants et des enseignants de la section d'éducation physique, les réactions ont été encore plus négatives. L'encaissement d'une mission interministérielle (...) a débouché, en réalité, ont-ils déclaré dans un communiqué, qu'à mettre en évidence le refus total de M. Soisson de faire des propositions dignes d'intérêt. Quant au recteur de l'académie de Nice, M. Paul Pastour, il a tenu à avertir solennellement les étudiants des facultés des lettres, de droit et des sciences que si les cours ne reprendraient pas dans leur totalité à la rentrée des vacances, le lundi 21 avril, l'année universitaire étant allongée de la durée nécessaire. Les diplômes ne seraient pas adjoints. Dans ces conditions, a-t-il ajouté, il ne pourrait y avoir deuxième session, l'année serait perdue. — G. P.

« Le conseil souhaite que soit maintenue à Nice une section des techniques et activités d'éducation physique et sportive », a déclaré à l'issue de la réunion, le président de l'université de Nice, M. Azaro. « Nous ne sommes pas hostiles au projet de création d'une formation spécialisée qui serait sanctionnée par un diplôme d'université, mais ce projet n'a d'intérêt que si des passerelles sont instituées au niveau de la licence d'E.P.S. ou à l'extrême rigueur, au DEUG, entre l'actuel diplôme d'université et des diplômes nationaux comme le CAPEPS, et s'il est assorti de garanties sur les moyens de fonctionnement (personnel et crédits) de la nouvelle filière à mettre en place. Or, jusqu'ici, aucune réponse précise ne nous a été donnée à ces deux questions fondamentales. Les propositions qui nous ont été présentées équivalent en fait à un

Nice. — M. Soisson cherche visiblement à nous repasser l'année. Cette formule familière résumait, le jeudi 3 avril, l'opinion de la majorité des membres du conseil de l'université de Nice qui venait de se réunir pendant quatre heures pour tirer les conclusions d'une entrevue organisée la veille au rectorat avec une mission interministérielle composée de représentants des ministères de l'éducation et de la jeunesse, des sports et des loisirs. — G. P.

le monde  
5-1-80

## APRÈS UN MOIS DE CONFLIT A NICE

### Les étudiants en éducation physique jettent les propositions de M. Soisson

De notre correspondant régional

Après un mois de conflit émaillé de manifestations et d'incidents, la situation reste bloquée à Nice, où les étudiants et les enseignants en éducation physique, soutenus par l'ensemble de l'université, s'opposent à la suppression progressive de leur section, annoncée par Jean-Pierre Soisson (le Monde du 26 mars). Les propositions faites par le ministre de la Jeunesse, des sports et des loisirs (ce débouchés de la région (dans le domaine des loisirs du sport et du tourisme) et qui serait propre à l'université de Nice n'ont tenu que peu de compte. Suspense pendant les vacances universitaires, la grève des cours se poursuivra jusqu'à ce que l'année universitaire reprenne le lundi 21 avril. Une commission nationale des enseignants et étudiants de l'université de coordination régionale et sportive est d'autre part prévue pour le mardi 22 avril dans le but de définir des actions à plus long terme.

# 66<sup>ème</sup> = CONGRÈS DE L'UNEF.

21

X UN PROJET DE RESOLUTION DE L'UNEF

Puovdwa du  
Médavi 18/03/80

## Un diplôme qui ne soit pas le résultat du bachotage

Les débats préparatoires au 66<sup>e</sup> congrès de l'UNEF, qui se tiendra à Relms du 25 au 28 avril, se sont ouverts sur la présentation d'un grand projet de résolution. « Nous voulons notamment, explique M. Didier Seban, président de l'UNEF, un diplôme qui ne soit pas le résultat du bachotage, mais la sanction d'études complètes, intéressantes, où notre participation permette le débat et l'enrichissement nécessaire à la qualité de l'enseignement. »

L'UNEF aspire également à une véritable formation « en lien avec la vie », et refuse « un vernis culturel ou des études au rabais ».

« Mais alors que nous avons tous ces aspirations à être réellement étudiant, souligne le président de l'UNEF, nous nous heurtons à un tel nombre d'obstacles que nos projets en sont altérés. » Selon l'Union, rien n'existe pour faciliter l'adaptation à la vie d'étudiant. « L'information fait défaut, les études ne prennent pas en compte les réalités de la vie. Elles coûtent cher. Les chances de réussite s'amoin- drissent ». « Enfin, fait remarquer M. Seban, nous sommes cantonnés dans ces difficultés sans jamais pouvoir donner notre avis ». L'idée d'une nouvelle solidarité étudiante apparaît alors dans le projet de résolution de l'UNEF.

« Nous voulons, fait remarquer M. Seban, mettre le syndicat au cœur des études. Ainsi le syndicat organisera les groupes de révision, le tirage des photocopies, la recherche des stages dans les IUT, l'entraide dans tous les UER. Plus un TD où l'on ne se souciera plus du voisin, où l'on s'apercevra un mois après qu'un étudiant a abandonné. Plus un étudiant isolé, sans

« Animer la vie de l'université » constitue un autre point important de ce projet ». Pour l'UNEF, le besoin de « facs vivantes grandit. L'accent est mis sur l'organisation de la participation à la vie de l'université.

« Sans l'organisation des étudiants, poursuit M. Seban, l'université fonctionnerait comme un commerce dont nous serions les clients pauvres. Nous voulons l'intervention de chacun, la décision de tous. Et là est le rôle du syndicat. »

« C'est la participation à tous les niveaux qui est revendiquée par l'UNEF. Participation avant tout dans les instances qui décident. « Il nous faut des élus dans les conseils », explique l'Union.

« Mais si les étudiants aspirent à avoir des élus pour les représenter et les défendre, précise M. Seban, ils ne sauraient toutefois se contenter d'un représentant pour un millier d'entre eux. »

C'est particulièrement vrai pour ceux qui ont le plus grand mal à étudier, tels que les salariés, peu présents à la fac, et soumis plus que les autres à un arbitraire qui devient la règle. »

L'UNEF désire donc la présence de représentants sur le lieu même où l'on étudie, dans les TD, les TP, ... élus en début d'année par les étudiants. « Parce qu'ils sont syndiqués à l'UNEF, ces délégués de TD sont une garantie formidable pour l'information et l'action de tous les étudiants contre ce qui met en cause leurs études. »

Un fait essentiel a guidé l'UNEF dans la rédaction de ce projet : les étudiants de 80 sont différents. « Ils sont les étudiants d'un pays en crise. »

Selon l'UNEF, l'université leur réserve des surprises auxquelles il ne s'attendent pas. « Qui pourrait penser, interroge M. Seban, qu'au niveau des budgets, on réduit parfois de 80 % les frais de nettoyage. Mais ce qui touche les étudiants de la manière la plus forte, c'est l'obligation qu'on leur fait de s'adapter à l'université au lieu que ce soit elle qui s'adapte à eux. »

Pour l'Union, cette inadap- tation est telle qu'elle pousse à l'abandon, fait se sentir mal à l'université, comme un corps étranger à qui l'on refuse sa place. Notons, par exemple, que 80 % des étudiants qui abandonnent sont des étudiants salariés.

La remise en cause du statut étudiant est ce qui fait la différence entre l'étudiant de

# Le congrès de l'U.G.E.M.-U.N.E.F. : une nouvelle solidarité pour mieux étudier

« Une nouvelle solidarité étudiante, pour mieux étudier », tel était le thème du 66e congrès de l'Union Générale des Étudiants de Montpellier, préparatoire au 66e congrès de l'Union Nationale des Étudiants de France (U.N.E.F.), et qui s'est déroulé, les samedi et dimanche 29 et 30 mars derniers, à l'université des sciences et techniques du Languedoc.

Ce sont près d'une soixantaine de délégués des différentes facultés de Montpellier qui se sont réunis pour réfléchir ensemble sur l'activité menée par le syndicat étudiant depuis le début de l'année (développement de l'entraide, inscription des étudiants étrangers, riposte à l'amendement Ruffenacht, etc.), mais surtout pour discuter et approfondir la réflexion autour du projet de résolution du

66e congrès de l'U.N.E.F. Durant ces deux jours, le débat a permis d'avancer ensemble sur de nombreuses questions, parmi lesquelles :

— La réalité vécue quotidiennement par les étudiants à Montpellier ;

— La démarche syndicale appropriée pour s'adresser à tous les étudiants, pour leur permettre de mieux vivre leur vie d'étudiant, de s'organiser pour faire face aux obstacles multiples qu'ils rencontrent dans la poursuite de leurs études ;

— Les structures de l'organisation qu'il faut pour mieux être « l'organisation du quotidien à l'université ».

Par la richesse d'un débat, souvent controversé et passionné, par la variété des questions posées, le 66e congrès de

l'U.G.E.M. - U.N.E.F. a démontré la volonté majoritaire des participants de rechercher ensemble les meilleurs atouts pour permettre à l'U.N.E.F. d'aller plus loin ;

S'appuyant sur les progrès du fait syndical dans les différentes facultés de Montpellier, la réflexion et la confrontation des expériences a permis de dégager quelques directions pour le travail du syndicat dans la période à venir. Tout d'abord, proposer aux étudiants de développer l'entraide à tous les niveaux, d'intervenir sur tous les problèmes quotidiennement posés, d'impulser une vie associative sur les campus (création de foyers notamment) ;

Ensuite, développer l'activité des élus étudiants dans les conseils et instances de décision pour gagner des droits

nouveaux (élection de délégués de T.D. notamment), ce en liaison avec les étudiants intéressés. S'agissant de permettre à tous les étudiants de s'informer, de réfléchir et de décider ensemble des initiatives qu'ils jugent les plus opportunes pour mieux étudier, il importe d'élargir la participation actuellement acquise à une participation consciente et permanente de leur part.

Pour mettre vraiment la prise en charge collective par les étudiants de leurs problèmes au cœur des études proprement dites, aucune restriction ne peut être admise quant à la participation des étudiants à l'activité du syndicat. De ce point de vue, les structures de l'organisation ont fait l'objet d'une réflexion particulière du congrès qui a approuvé le projet de résolution proposé par le bureau national.

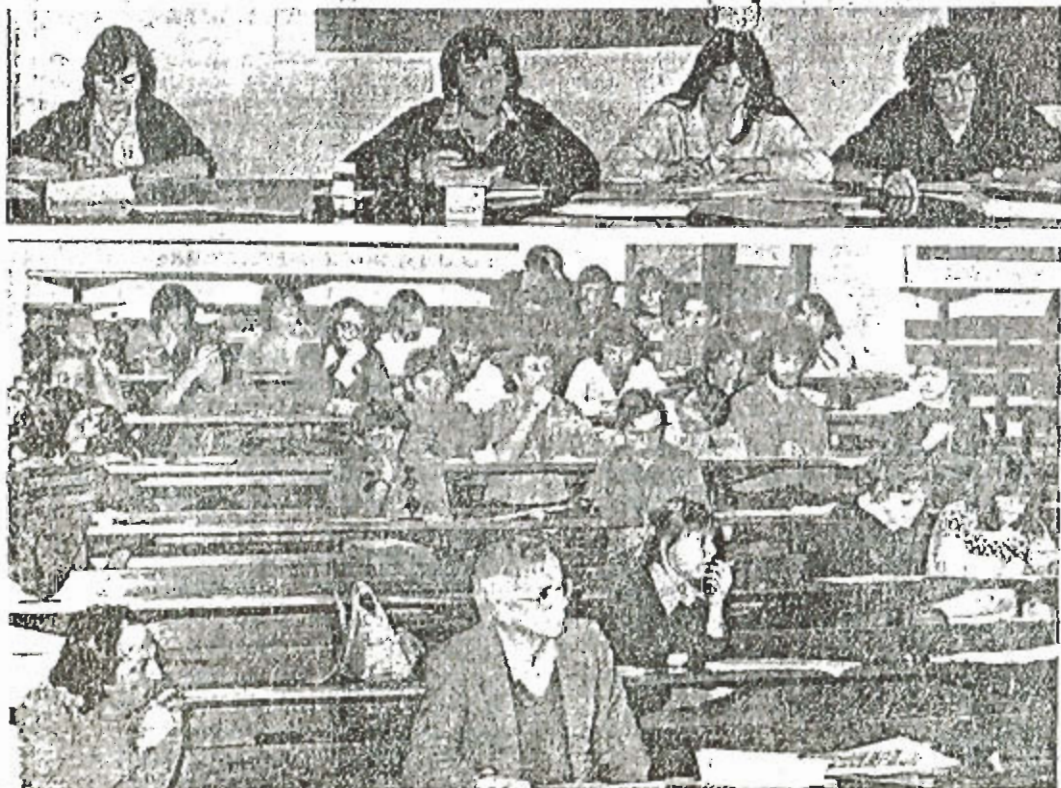
À l'issue des travaux dimanche soir, il ressort que si le congrès a permis une confrontation exceptionnelle des points de vue et des interrogations des délégués, le débat entre l'ensemble des syndiqués doit se poursuivre pour mieux avancer. Plus, le congrès doit être le point de départ d'un grand débat avec les étudiants pour leur permettre de se rassembler dans leur organisation, pour mieux étudier.

Par ailleurs, la nouvelle direction de l'U.G.E.M. - U.N.E.F. a été reconduite par le congrès ; elle se compose de :

Serge Bastide, président ;  
Nadine Attaoui, secrétaire organisation ;  
Patrick Monfort, trésorier.

Nos photos : en haut, à la tribune, de gauche à droite, Catherine Léger, Serge Bastide, Nadine Attaoui et Philippa Berger.

En bas, une vue partielle de la salle avec, au premier plan, les représentants de la C.G.T. et du S.N.E. - Sup.



Horie Actualité 14 Mars 80.

# Le 66<sup>e</sup> congrès de l'U.N.E.F. se tiendra à Reims du 25 au 28 avril

Mardi 11 mars, à la Maison des Syndicats, Christine Cas- telon, secrétaire générale de l'UNEF, Thomas Fischbach et Thierry Monchoi président et secrétaire général de l'AGER ont annoncé la tenue du congrès de l'UNEF à Reims du 25 au 28 avril.

L'idée principale qui anime les débats préparatoires à ce congrès est que les étudiants de 1980 sont très différents de ceux de 1968 et même de ceux de 1976. Cette diffé- rence est principalement fon- dée sur la crise que l'étudiant connaît en tant que citoyen, mais aussi sur les conditions de plus en plus dures qu'ils connaissent dans leur vie d'étudiant; que cela soit tant dans la qualité de l'enseigne- ment qui se dégrade que dans les conditions de loge- ment et de nourriture.

ment. Son projet de résolu- tion en tire toutes les consé- quences nécessaires et donne tous les moyens au syndicat étudiant pour réali- ser son ambitieux projet. Il est nécessaire, pour organiser les étudiants autour des élus UNEF, d'avoir des délégués T.D. : en résumé être présent et actif dans tous les endroits où sont prises les décisions qui concernent la vie de l'université.

Plusieurs motivations ont poussé la tenue du congrès à Reims. D'abord l'Université de notre région est spéciale- ment frappée par les projets de refonte de la carte univer- sitaire de Saunier Séltz (dis- paritions de certains 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle en Lettres et en Scien- ces par exemple). Mais aussi le fait que l'AGER, a connu un développement important de- puis la rentrée universitaire de 1979. Déjà dans plusieurs endroits elle a commencé à développer l'entraide et la so- lidarité. C'est la création d'un foyer de l'UER de Sciences, la création d'un service de photocopies sur tout Reims, la mise en place de différentes animations, la remise en cause du règlement d'exa- men à l'UER de Droit et Sciences Économiques.

Donc à tout point de vue, ce congrès promet d'être un congrès historique le plus im- portant depuis celui du Re- nouveau de l'UNEF. Ce congrès connaîtra un retentissement important pour l'Université française et manière générale et pour la région Champagne-Ardenne plus particulièrement.

UNIVERSITE  
11111A 18 Mars 80

## Créer une solidarité étudiante

### L'UNEF prépare son 66<sup>e</sup> Congrès

Le 66<sup>e</sup> Congrès de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), se tien- dra du 25 au 28 avril à Reims. Son président, Didier Seban, a présenté à la presse le texte d'orientation mis en discussion pendant deux mois parmi les 36.000 adhérents du syndicat étudiant.

« Instaurer une nouvelle solidarité étudiante », tel est le premier objectif que s'assigne l'UNEF.

Comme l'a souligné Didier Seban, la situation des étudiants s'est nota- blement modifiée ces dernières années. La crise économique, ses con- séquences sur les études et les condi- tions d'existence de la masse des étu- diants conduisent nombre d'entre eux au repliement sur eux-mêmes, à la recherche vaine de solutions indivi- duelles, au renoncement ou à l'aban- don. C'est à cette situation que l'UNEF veut porter remède.

Pour ce faire, le syndicat propose la création de groupes d'études qui seront des structures où les étudiants pourront se rassembler, disposer de locaux, débattre de leurs problèmes, organiser l'entraide. Le syndicat ambitionne par ailleurs de créer une série de services venant en aide aux étudiants qui en ont le plus besoin et leur permettant de prendre en main leur vie.

Faire du syndicalisme le meilleur recours des étudiants, tel est le grand projet de l'UNEF. Cette démarche novatrice a d'ailleurs déjà porté ses fruits puisque, pour la première fois depuis plusieurs années, la participa-

tion étudiante aux élections universi- taires a augmenté de 2 %, et que le syndicat compte, aujourd'hui, 4.000 adhérents de plus qu'à la fin de l'année dernière.

Mais les responsables de l'UNEF n'ont pas l'intention de se contenter de ces progrès. « Forts des acquis des dernières années, dit le président du syndicat, l'UNEF doit changer. »

Révolutionner la participation des étudiants à la vie de leurs universités, changer le climat dans les UER, lutter contre l'arbitraire, et rassembler les étudiants sans a priori d'aucune sorte, tels sont les thèmes qui seront au cen- tre des débats préparatoires au 66<sup>e</sup> Congrès de l'organisation.

Un moment de réflexion et de dis- cussion intense en perspective, dans le respect des règles que l'UNEF s'est fixées lors de ses précédents congrès.

Le syndicat étudiant n'en oubli- pas pour autant l'action revendicative quotidienne contre la sélection sociale. Il entend au contraire déve- lopper les luttes sur les bourses, et constante régression, pour l'améliora- tion des œuvres universitaires et orga- niser dans chaque faculté le comba- contre les mesures racistes prises par l' pouvoir contre les étudiants étrangers